lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

vive le patrimoine!

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE

n° 59 > Juillet 2019

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Quel plaisir de retrouver en cette belle saison d'été notre bon vieux Publiaire. Mais ça veut dire aussi que les années se suivent, s'enchaînent, et passent de plus en plus vite !
Vous pourrez constater à sa lecture que cette année encore beaucoup de choses se passent à Malaucène. Les chantiers et les projets vont bon train :
La maison médicale, la requalification du vallon du Groseau, la bibliothèque, la reconversion de la friche honteuse des papeteries, la réfection complète de la grand'rue, et tant d'autres dossiers que vous pourrez retrouver dans ce numéro du Publiaire.
Ils ont occupé et occuperont encore longtemps le travail de vos élus et des services de la commune.

Notre bureau de poste aujourd'hui est en grande difficulté. L'heure n'est pas à la polémique mais plutôt à la recherche de solutions pérennes pour sauver non pas la poste, mais le service que sont en droit d'attendre tous les Malaucéniens. Aujourd'hui, dans tous les cas, le bureau de poste tel qu'il existe est condamné. La seule solution pour sauver ce service aussi important en zone rurale, reste l'agence postale communale. Cette formule, qui existe maintenant dans un grand nombre de communes consiste à l'ouverture de locaux communaux pour accueillir le service postal. Cette solution présente de sérieux avantages tels que régularité et respect des heures et des jours d'ouverture, mise à disposition de personnel communal formé et compétent, rapprochement physique avec l'accueil de la mairie…
À l'automne, lorsque la bibliothèque aura intégré ses nouveaux locaux, de gros aménagements seront réalisés au rez-de-chaussée de la mairie pour y installer l'accueil du public auquel sera adjointe l'agence postale communale.
Puis, plus tard, lorsque les travaux de transformation de l'ancienne maison de Centenaire seront engagés, l'agence postale y trouvera aisément sa place, aux côtés de la MSAP (Maison de Services Au Public), de la maison médicale, du foyer logement pour personnes âgées, d'un lieu pour nos anciens et des locaux du CCAS.

Au nom de la biodiversité, un grand prédateur a fait sa réapparition dans nos territoires. Après avoir été

Sommaire

Temps forts P.4 L'actualité en images

Budget P.5

Enfance Jeunesse P.6

Environnement P.8

Patrimoine P.9

Cadre de vie P.10

Vie sociale P.12

Jumelage P.14

Vie associative P.15 Comptes rendus des conseils municipaux

Infos CoVe P.19

Agenda P.20

Formalités P.23

Vie Municipale P.25 Comptes rendus des conseils municipaux

Lou Publiaïre N° 59
Juillet 2019
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie - M. Bertrand R. Rosenau - C. Feretti
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 - 5404
Dépôt légal : juillet 2019
Tirage : 1 600 exemplaires
Impression : Imprimex éditions 84500 Bollène

Photo de Une
L'abécédaire par 23 enfants de Malaucène pour 26 lettres
Photo : Myriam Bertrand

combattu pendant des siècles par nos anciens jusqu'à sa disparition complète, le loup fait son grand retour dans nos montagnes et nos forêts.
Surprotégé, terriblement rusé, et entouré d'une incroyable et incompréhensible discrétion de la part des autorités, l'animal est aujourd'hui bien présent et en grand nombre.
Mais les conséquences négatives sont, elles aussi, nombreuses, que ce soit pour l'élevage ou pour la faune sauvage.
À la souffrance des troupeaux et à la détresse des éleveurs s'ajoutent maintenant les dégâts sur la faune sauvage complètement déstabilisée par l'arrivée du quadrupède.
Le mouflon, par exemple, introduit dans le Ventoux il y a plusieurs décennies a maintenant presque totalement disparu de nos forêts. Quant aux biches, cerfs, chevreuils et autres sangliers, ceux-ci ont radicalement changé leur comportement et leurs habitudes, ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes.
Entre l'ours dans les Pyrénées et le loup dans nos montagnes on est en droit de se poser la question de la pertinence de telles actions au seul motif de la biodiversité, et aussi et surtout au regard du coût qu'elles engendrent.

La cohabitation entre cyclistes et automobilistes n'est pas facile, on le sait. Mais il y a quelques jours, ici à Malaucène, une altercation a bien failli se terminer en drame.
Messieurs les cyclistes, nous nous efforçons de vous accueillir de la meilleure façon qui soit. Ici, comme dans vos villes ou vos pays, vous devez respecter le Code de la route. C'est une évidence. Mais vous devez aussi et surtout respecter les habitants de ce territoire qui se déplacent pour aller au travail.
Quant à nous, les autochtones, qui sommes parfois dérangés dans notre quotidien, sachons simplement nous montrer dignes de l'admiration et de l'amitié que nous portent la grande majorité de nos touristes.

Les élections municipales avancent à grands pas. Les rumeurs aussi ! Mais à ce jour rien n'est arrêté.
Quoi qu'il en soit, les choses vont se préciser dans les mois à venir.

Je vous souhaite un très bel été.

Dominique BODON,
Maire de Malaucène

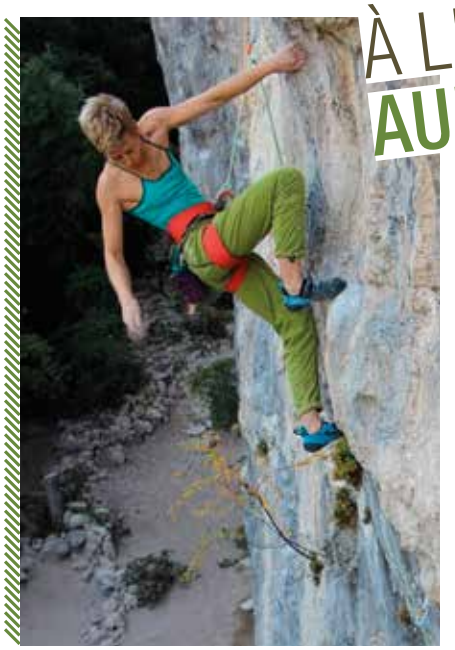

À L'HONNEUR
AUDREY FRA

Installés à Malaucène depuis 2006, Hervé et Audrey FRA sont artisans couvreurs passionnés d'escalade. Ses deux maternités l'ayant éloignée des chantiers, Audrey, 42 ans, s'est remise à la compétition d'escalade de bloc voilà déjà deux ans, en catégorie vétéran (40 ans et plus). Championne départementale et régionale 2019, vainqueur d'une étape de Coupe de France 2019, championne de France 2018 et 2019, elle remporte tout dans sa catégorie. Sponsorisée depuis peu par le fabricant français de chaussons d'escalade EB Climbing, elle intégrera bientôt la « Team compétition B'O » de Block Out, le numéro un des clubs français et l'un des plus gros réseaux français de salles d'escalade de bloc. Audrey ira de ce fait s'entraîner à Vitrolles. Nous lui souhaitons tout le succès dans sa discipline !

Temps forts

18 JANVIER / VOEUX AU PERSONNEL MINICIPAL
ET REMISE DE MÉDAILLES

26 JANVIER / VOEUX DU MAIRE
ET DU CONSEIL MUNICIPAL

2 MAI /
CONFÉRENCE DE
VANESSA LÉA
SUR LES FOUILLES
DE SAINT MARTIN

4 MAI /
PLANTATION
VIGNE
CLÉMENT V

7 MAI / CONFÉRENCE
SUR LA RÉSISTANCE

8 MAI / COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

18 JUIN / COMMÉMORATION
DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

COMITÉ DES FÊTES

16 MARS / SOIRÉE COUSCOUS

25 MAI / FÊTE DES ENFANTS

21 JUIN / FÊTE DE LA MUSIQUE
AVEC LE GROUPE « THE PICKLES »

RÉSULTATS 2018

Maîtrise du fonctionnement et consolidation de l'épargne

En 2018, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 2 714 870 euros, soit une diminution de -0.1 %, tandis que les recettes de fonctionnement ont progressé de 2,6 %, pour s'établir à 3 066 844 euros.

POUR **BÉNÉDICTE MARTIN,**
1ÈRE ADJOINTE EN CHARGE DES FINANCES

« L'effort continu pour maîtriser notre budget de fonctionnement (les dépenses générales n'ont progressé que de 0,14 % et les dépenses de personnel ont diminué de 0,35 %), permet à la commune de consolider son épargne et d'afficher un taux d'endettement extrêmement bas, ce qui nous autorise à envisager sereinement les investissements à venir »

RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT

346 382.09 €

RÉSULTAT GLOBAL CUMULÉ

624 759.50 €

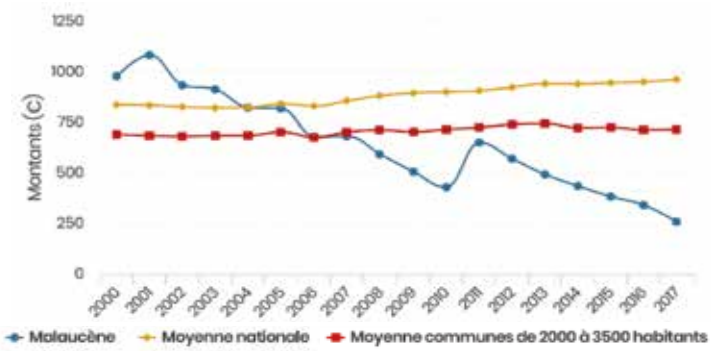

Investissement

2018 a été une année marquée par l'engagement des maîtrises d'œuvre et du montage des dossiers portant sur les projets d'envergure qui trouveront leur traduction budgétaire en 2019 et 2020 : requalification patrimoniale et paysagère du vallon du Groseau et maison médicale à l'ancien Centenaire.

Principales opérations 2018

Démarrage des travaux d'extension, de rénovation et de mise en accessibilité de la médiathèque, début de la restauration des 7 tableaux du chœur de l'église, classés aux monuments historiques, confortement du calvaire, restauration de calades dans le vieux village, du pavillon du Colombier (phase 1) et des restanques en pierres sèches au Groseau, aménagement de l'aire des camping-cars (automatisation/connexion internet, achat cour de l'école de Veaux, achat d'un véhicule pour les services techniques, d'une benne compression pour le ramassage des feuilles, équipement de la grande salle de la mairie (vidéo, écran), programme annuel de voirie, aménagement de entrée de Malaucène côté route de Carpentras, réhabilitation de réseaux dans les rues du vieux village.

BUDGET CAP SUR 2019

LES CHIFFRES CLES DE 2018

> **Encours dette / habitant : 228.96 €**
(au 1er janvier 2019)

> **Epargne Brute par habitant : 124.01 €**

> **Capacité de désendettement : 1.8 année**
NB : Limite à ne pas dépasser 10 à 12 ans

BUDGET 2019

Un budget de 7 350 000 € fonctionnement + investissement dont 2 000 000 € de nouvelles inscriptions au profit de l'investissement

Principales opérations 2019
(restes à réaliser et nouveaux projets)

- Achèvement des travaux et de l'équipement (numérique et mobilier) de la médiathèque
- Réfection des menuiseries école maternelle, climatisation du centre de loisirs et du dortoir de l'école
- Achèvement du confortement du Calvaire, de la restauration des tableaux de l'église et du pavillon du Colombier
- Travaux mairie : aménagement de l'accueil au rdc et création de locaux pour l'agence postale
- Projet de réaménagement du Vallon du Groseau (arrêt du projet définitif, permis d'aménager, consultation des entreprises)
- Acquisition d'une partie de la maison du centenaire en vue du projet de maison médicale (assistance à maîtrise d'ouvrage et lancement de la maîtrise d'œuvre)
- Lancement de la maîtrise d'œuvre en vue de la restauration de la chapelle du Groseau
- Travaux de réhabilitation du réseau pluvial et réseaux secs grand rue (phase1)
- Travaux de voirie : réfection d'enrobés - rues du vieux village

Écoles et Accueil de Loisirs

46 000 EUROS DE TRAVAUX POUR PLUS DE CONFORT

Cette année, un budget d'investissement de 46 000 € a été alloué par la municipalité aux travaux de rénovation et d'entretien de l'École Maternelle et de l'Accueil de Loisirs afin d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'accueil des petits Malaucéniens. L'espace sommeil de la maternelle et les locaux de l'ALSH seront équipés de la climatisation. Également, la rénovation des menuiseries extérieures de l'espace sieste et d'une classe est prévue pendant les vacances d'automne

vive le patrimoine!

« La commune de Malaucène et ses élus ont fait de l'enfance jeunesse et du patrimoine deux axes forts de l'action publique municipale. C'est ainsi tout naturellement qu'un programme de sensibilisation à l'histoire de nos sites patrimoniaux a été décliné tout au long de l'année écoulée auprès de nos petits Malaucèniens ». DOMINIQUE BODON, MAIRE

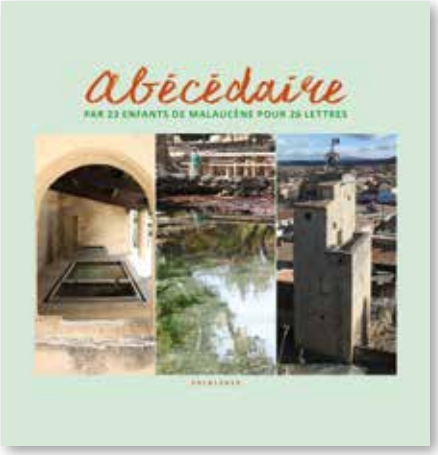

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

« L'abécédaire par 23 enfants de Malaucène pour 26 lettres », ou comment apprendre et créer en s'amusant.

Dans le cadre de l'accueil périscolaire après l'école, 23 petits Malaucèniens ont réalisé un abécédaire photographique et littéraire. Mêlant découverte du patrimoine, composition poétique et création photographique, ce travail a été présenté en mairie le 23 mai 2019, à l'occasion d'une « cérémonie officielle » dédiée à ces 23 petits artistes qui fréquentent assidûment l'accueil de loisirs municipal. Cet atelier créatif a pu être réalisé grâce à l'accompagnement dévoué des animateurs de la médiathèque municipale et du centre de loisirs, sans oublier l'aide précieuse de bénévoles associatifs.

Stéphanie Borras, adjointe, et Agnès Ayme, soulignent combien ce thème a particulièrement intéressé ces jeunes enfants, et s'inscrit dans un projet commun de sensibilisation au patrimoine mené en partenariat avec l'école élémentaire de Malaucène, dans le cadre du projet éducatif de territoire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'histoire et le patrimoine des plâtrières du Groseau

Au cours de l'année scolaire écoulée, le pôle Enfance Jeunesse a proposé aux élèves de l'élémentaire d'appréhender le patrimoine par des ateliers pédagogiques dont le thème était les plâtrières.

— **Les Plâtrières vues du ciel**
Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié d'un aperçu du site des Plâtrières dans sa globalité grâce à la diffusion d'une vidéo du site filmé par un drone et suivi d'un débat.

— **Les Plâtrières visitées**
Les élèves du CE2, CM1 et CM2 ont découvert les lieux à travers son histoire, ses chemins et ses fours avec la descente du gypse…

— **Les roches des Plâtrières en pratique**
Un atelier a été proposé à chaque classe de l'élémentaire afin d'observer, de découvrir et de manipuler les différents types de roches naturelles issues de la mine servant à l'exploitation antérieure.

Un grand merci aux élèves pour leur participation, aux enseignants de leur collaboration, ainsi qu'à Daniel Hermsdorff et Pierre-Raphaël Gac pour l'animation pédagogique.

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Fresque et construction géante au programme

Cet été, le centre de loisirs municipal, en partenariat avec le service Culture et Patrimoine de la CoVe, propose des séances de découverte du patrimoine pour les enfants de 6 à 12 ans.

Deux ateliers artistiques sont ainsi programmés dans le cadre du dispositif national "C'est mon patrimoine".

— **Atelier de construction géante** avec un médiateur jeune public Kaplas – Place de la république

— **Atelier Tape Art** représentant une fresque du patrimoine sur le mur de l'école élémentaire sous le préau et éventuellement une partie de la maternelle, avec l'artiste du collectif Fresson Julie Big.

Séances prévues les Mardi 9, 16 et 23 juillet 2019
Renseignements au pôle enfance jeunesse de la Mairie

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL LES VACANCES DU« PETIT MALO »

Du 8 juillet au 16 août

Outre les ateliers patrimoine annoncés, ci-contre, le centre de loisirs réserve bien des surprises à nos petits Malaucèniens, pour cet été 2019.

Le fil rouge de l'été: le Petit Malo et Céna visitent la région Provence Alpes Côte d'Azur.
Malo a retrouvé son amie d'enfance Céna lors d'une soirée d'anciens élèves de l'Ecole La Rebeyrade. Plus jeunes, habitant la même rue, ils étaient inséparables. Afin de renouer ce lien d'amitié, ils entament ensemble un voyage avec leur sac à dos à la découverte des régions de France.

Ainsi, entre balades, baignades, animations sportives, activités manuelles et ateliers culturels, l'accueil de loisirs invite nos « petits Malo » à la découverte de région Provence Alpes Côte d'Azur: 6 semaines de vacances pour 6 départements, en terminant par le Vaucluse bien sûr.

Inscriptions ouvertes aux enfants de 3 à 14 ans, pour une ou plusieurs semaines dans la limite des places disponibles:

- à la demi-journée: de 8h de 13h30 et de 13h30 à 18h.
- à la journée de 8h à 18h

En complément des activités journalières, un **Séjour Montagne** est proposé pour les 9 - 14 ans
Du 22 juillet 2019 au 26 Juillet 2019
5 jours / 4 nuits
Dans le petit village d'Orcières, les enfants pourront découvrir la vallée du Champsaur avec des randonnées, de l'escalade, des baignades, des visites de sites des Hautes Alpes mais aussi des jeux en plein air.
Hébergement en pension complète.
Tarifs: de 106 € à 130 € selon le quotient familial.
L'encadrement sera assuré par 3 animateurs et 1 directrice
Nombre de places limité: 23 enfants

Renseignements et inscriptions pour l'été 2019: 06 74 35 57 64 auprès de Djamila GAILLARD ou Marie REYNARD, directrices de l'accueil loisirs de la Mairie de Malaucène

RENATURATION DU GROSEAU
UN ENJEU DE BIODIVERSITÉ

Parallèlement à la requalification patrimoniale et paysagère du vallon du Groseau, la municipalité a entrepris une réflexion sur la circulation de l'eau du Groseau et ce, au vu de dysfonctionnements hydrauliques avérés.

Grâce à l'acquisition et à la cession de parcelles (cession prévue dans la convention d'aménagement touristique avec l'aménageur de la friche des Papeteries), la commune va pouvoir disposer d'une maîtrise foncière qui permet d'envisager la renaturation du cours d'eau.

Cette renaturation consiste à restituer le Groseau dans son état naturel afin de favoriser la continuité écologique et la préservation de la biodiversité.

Pour que ce projet puisse voir le jour, la commune a sollicité la CoVe, collectivité compétente en matière de gestion des milieux aquatiques.

L'intercommunalité a ainsi donné son feu vert afin de diligenter une étude hydrologique du cours d'eau et a autorisé le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (syndicat délégataire), à déposer une demande d'aide à l'Agence de l'Eau susceptible de financer 80 % du coût de l'étude.

Cette dernière définira les aménagements à réaliser et les actions à mener dans le temps pour que le Groseau puisse retrouver son caractère naturel.

SÉCURISATION
DU TOULOURENC

Dans la continuité des démarches entreprises par la commune avec le département, la préfecture, le Syndicat Mixte du Mont-Ventoux (SMAEV) et les communes associées à la sécurisation du Toulourenc, il a été décidé de compléter le dispositif en place.

La préfecture a émis un arrêté inter-préfectoral concernant les alertes en cas d'orage, un message sera directement envoyé aux communes et un affichage sera matérialisé sur le site du hameau de Veaux ainsi que sur l'affichage numérique devant la mairie. En cas d'alerte orange l'accès aux gorges sera interdit.

De plus, le département va également mettre en place un arrêté interdisant la circulation des cars ceci afin de limiter les problèmes de circulation sur une voirie trop étroite et ne permettant pas le retournement.

L'objectif est de limiter la fréquentation sur le pont de Veaux et de protéger l'accès au site à l'entrée des gorges du Toulourenc.

En parallèle la commune avec le SMAEMV fait installer fin juin des toilettes sèches sur le parking de Veaux. Pour Claudie Arnaud, conseillère municipale en charge du hameau, il s'agit d'avoir une approche plus environnementale du site pour protéger les berges et la qualité de l'eau du Toulourenc.

LA VIGNE DE CLÉMENT V

La chapelle du Groseau fut parmi l'un des tous premiers monuments historiques classés dans notre région. Et pour cause, cette chapelle romane du 13e siècle, est intimement liée à une page singulière de l'histoire du Comtat Venaissin, terre papale de 1229 à 1791. En effet, au cours de son pontificat, Clément V, 1er pape à s'installer hors de Rome, fut accueilli par les bénédictins et séjourna régulièrement à Malaucène, et plus précisément au Groseau. Et avant même que son successeur, Jean XXII, ne soit à l'origine des célèbres vignobles de Châteauneuf du Pape, Clément V encouragea la culture de la vigne et du vin à Malaucène, comme il l'avait fait auparavant dans le Bordelais.

Outre le projet de restauration de la chapelle du Groseau, la commune souhaite mettre en relief le passé de cet édifice à travers les activités qui l'entouraient. C'est ainsi qu'une vigne a été plantée le 4 mai dernier, sur une parcelle communale jouxtant la chapelle. Il s'agit au détour de cette parcelle de vignes et du cheminement interprétatif qui sera intégré au terrain, de disposer d'un support portant d'une part, sur une signalétique historique et pédagogique, et d'autre part, sur la promotion de notre terroir.

Afin de mener à bien ce projet, la commune de Malaucène a passé une convention avec la coopérative de Beaumont qui prendra en charge les aspects opérationnels (plantation, suivi cultural). Ainsi, ce sont quelque 400 plants de grenache, syrah et marselan qui ont été plantés le 4 mai 2019 par les viticulteurs de la cave et par tous les Malaucèniens qui ont bien voulu se prêter au jeu. Cet événement qui s'est inscrit dans le calendrier des 90 ans de la cave coopérative de Beaumont-du-Ventoux, s'est déroulé en présence de Dominique Bodon, Maire de Malaucène, Luc Piquet, Président de la Cave Coopérative, Bénédicte Martin, Présidente de la commission agriculture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Christian Mounier, Vice-Président du Département de Vaucluse en charge de l'agriculture et du Père Wieslaw Ukleja, curé de Malaucène.

Le vin issu de ces vignes ne sera pas commercialisé, mais le vecteur de la promotion de notre territoire et de notre terroir.

LA SÉCURISATION DU POURTOUR DU CALVAIRE SE POURSUIT

Après une 1re phase de travaux réalisée en 2018, la seconde phase est prévue en 2019.
Outre l'aspect mise en sécurité, il convient de souligner la qualité des ouvrages réalisés en pierres apparentes par Kévin Pelatan, artisan Malaucènien.
Non loin de là, c'est la toiture de la fontaine et du lavoir de la place Joannis qui a été restaurée par la commune.

UN CHANTIER DE BÉNÉVOLES POUR RESTAURER LE PAVILLON DU COLOMBIER

Cette année encore, la municipalité de Malaucène a souhaité faire appel aux chantiers de bénévoles de l'association APARE CME de l'Isle sur la Sorgue, dans le cadre du programme « Agir pour le Patrimoine ».

Après un 1er chantier consacré à la restauration de restanques route du Groseau, c'est le Pavillon du Colombier qui fera l'objet de toutes les attentions au cours de l'été 2019.
Construit vers 1865, il appartenait à un vaste espace agricole et servait d'espace de réception au milieu des jardins. Qualifié de « folie » au XIXe siècle, il semble que les amants s'y retrouvaient parfois… Aujourd'hui le bâtiment ne dispose plus de toiture, ce qui accélère la dégradation du bâti. En 2018, une 1re phase de mise en sécurité du site et de restauration de décors intérieurs avaient marqué le lancement de cette opération de préservation et de valorisation de cet élément remarquable de notre patrimoine villageois.
Du 3 au 23 août 2019, les bénévoles de l'association APARE auront la charge de la consolidation et de la restauration des murs d'enceinte du pavillon. Les travaux d'un montant de 28 582 euros consisteront en de la maçonnerie traditionnelle et des enduits à la chaux. Portés par la commune, ils bénéficient de 50 % d'aides publiques de la part de l'État, de la Région et du Département.
Afin de parfaire sa démarche, la municipalité a également inscrit au budget la reprise de la toiture du Pavillon, en faisant appel à un artisan local.

Rendez-vous sur place le samedi 21 septembre à 12 h 30 pour une présentation des travaux réalisés à l'occasion des journées du patrimoine.

À L'HONNEUR OLIVIER PEYRE

Olivier Peyre est âgé de 59 ans et enseigne l'histoire et la géographie à des élèves de la 6e à la 3e. Mais pas que…
Il est historien et passionné par le patrimoine du village qui l'a vu naître, Malaucène et plus particulièrement par le site du Vallon du Groseau puisqu'il a vécu de nombreuses années à « la plus haute » des Papeteries de Malaucène où son père, André travaillait. Le fait de voir la chapelle du Groseau, quasi invisible de la route, l'a incité, après avoir eu l'accord de la propriétaire, à débroussailler, avec l'aide d'un élu, Daniel Hermsdorf et des services techniques de la mairie, les abords et l'intérieur du bassin qui jouxte la chapelle. Ensuite, Olivier et Daniel ont entrepris le débroussaillage du côté gauche de la route pour le futur cheminement lors de la revalorisation du Vallon du Groseau dont l'idée est de relier le centre du village, la chapelle et la source du Groseau, que ce soit côté plâtrières ou papeteries.
Pour Olivier, « Le patrimoine est le moteur de croissance de la commune »

TRAVAUX RUE GUIMETY ET GRAND RUE
DÉMARRAGE OCTOBRE 2019

C'est un vaste chantier qui va s'ouvrir au cours du dernier trimestre 2019, avec la réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs.
Pour Joël Moczadlo, adjoint en charge des aménagements urbains, *« ces travaux, outre leur aspect esthétique, ont pour principal objectif la réduction des apports d'eaux claires parasites permanents et le changement d'installations vétustes. »*

Cette opération majeure pour l'embellissement du vieux village se déroulera en 4 phases.

> PHASE 1 : RUE GUIMETY d'octobre 2019 à mars 2020

Reprise du réseau d'assainissement uniquement. La rue devra être fermée à la circulation mais l'accès aux riverains sera maintenu.

> PHASES 2 A 4 : GRAND RUE

Reprise de l'ensemble des réseaux : eau potable, eaux pluviales, eaux usées et mise en discrétion ultérieure des réseaux secs.

— **Phase 2 - octobre 2019 à mars 2020 : de la place des Anciens Combattants à la place Notre Dame**
Maintien de l'accès à pied pendant la durée des travaux

— **Phase 3 - octobre 2020 à mars 2021 : de la place Notre Dame à la rue Saint-Etienne**
Maintien de l'accès aux riverains

— **Phase 4 - octobre 2021 à décembre 2021 : de la rue Saint Etienne à la porte Soubeyran**
Zone de stationnement riverains à déporter

Compte tenu de l'étroitesse des voies, les travaux seront réalisés en route barrée, la zone de chantier sera organisée pour éviter au maximum les nuisances d'accès et rétablir ces derniers dans les meilleurs délais.

Lors des travaux il sera demandé à l'entreprise de maintenir obligatoirement : un cheminement sécurisé et balisé pour les piétons, l'accès aux habitations et bien sûr aux véhicules de secours.

Estimation des travaux *(HT)*

- Assainissement : 537 618.50 € *(Syndicat Rhône Ventoux)*
- Eau potable : 290 240.50 € *(Commune)*
- Eaux pluviales : 71 216.00 € *(Commune)*
- Réseaux secs : 65 392.50 € *(Commune et syndicat d'électrification)*

Travaux financés à 50 % par l'agence de l'eau et par le conseil départemental.

Ralentisseur avenue de Verdun

Trottoirs avenue de la Libération

Élagage des arbres aux Palivettes

Installation d'un store à l'Office de Tourisme

Petit jardin dans la cour de l'ancienne école de Veaux

— Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat *(OPAH)* —

La CoVe a décidé de relancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur 24 communes de son territoire. Ce programme est un dispositif en faveur de la rénovation de l'habitat privé, multi partenarial avec des financements de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de la Région Sud, du Conseil Départemental de Vaucluse et de la CoVe.

Deux publics sont visés par ce dispositif, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs (conditions d'éligibilité différentes).
— Propriétaires occupants, les aides sont fonction des ressources comprises entre 50 % et 90 % d'un montant de travaux HT plafonnés.
— Propriétaires bailleurs, possibilité d'aides pour les travaux de réhabilitation et/ou d'économies d'énergie (entre 45 % et 55 % d'un montant de travaux plafonnés) en cumulant des avantages fiscaux (jusqu'à 70 % de déduction sur les revenus fonciers).

Pour les travaux concernant des économies d'énergie, le périmètre s'établit sur l'ensemble des 24 communes du territoire pour la 1ère année de l'OPAH. Pour les autres travaux de réhabilitation, seuls les centres anciens sont éligibles.

SOLiHA84 anime ce dispositif. Il conseille et accompagne les propriétaires dans leur projet et dans le montage et le suivi de l'ensemble de leurs dossiers de demandes de subventions. Leur intervention est gratuite pour les propriétaires.

Permanence de SOLiHA84
Malaucène : 1er jeudi du mois de 9h-12h

Contactez SOLiHA84 pour avoir les premières informations du programme et/ ou demander un rendez-vous.
Tél. 04 90 23 12 12

LA MEDIATHEQUE MICHEL BRUSSET,
UNE FOISON D'ANIMATIONS

En attendant ses nouveaux locaux, la Médiathèque Michel Brusset est installée dans la petite salle du rez-de-chaussée de la Mairie depuis novembre.

Dans le courant de l'été, elle déménagera dans ses locaux flambant neufs pour une ouverture en septembre.

> L'inauguration aura lieu le vendredi 20 septembre à 17h. Pour l'occasion, un spectacle burlesque « Enlivrez-vous » de la compagnie du contrevent sera donné sur la place de la République *(en cas mauvais temps : grande salle Mairie)* Jonglage, acrobatie, et livres …

Cette année, c'est aussi l'occasion pour la « Médiathèque Inguimbertine » de Carpentras d'intégrer le réseau des bibliothèques de la COVE avec un nouveau logiciel commun, une circulation des documents dans les 15 bibliothèques, une carte commune et des ressources numériques en ligne qui s'ajoutent à celles du service livre et lecture du département. Tous ces changements ont entraîné des fermetures supplémentaires, ce dont nous nous excusons.

La bibliothèque de Malaucène poursuit ses actions d'animations auprès de tous les publics : accueil des classes, petite enfance, lecture et café littéraire auprès des maisons de retraite et de l'accueil de jour, création d'un Abécédaire sur le patrimoine, et poursuite des « Petits ateliers » durant chaque période de vacances.

En juillet, ils auront lieu les mardis 9/16/23/30 juillet dans la grande salle de la mairie de 14h30 à 17h30. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très bel été.

ISABELLE CHAVAL
BIBLIOTHÈCAIRE

> **Médiathèque Municipale Michel Brusset**

2 rue de l'Hôtel de Ville 84340 Malaucène
04 90 65 27 20
bibliotheque@malaucene.fr
www.bibliocove.fr
facebook Médiathèque Michel Brusset

> **Ouverture du 9 Juillet au samedi 10 août**

Mardi / Mercredi / Jeudi : de 9h à 12h -14h à 18h
Vendredi : de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h

ANCIENNE MAISON DU CENTENAIRE : UN PROJET QUI AVANCE, *UN PROJET DE VIE QUI SE DESSINE*

Comme annoncé dans le dernier Publiaire, la municipalité a engagé une assistance à maîtrise d'ouvrage au cours du 1er semestre. Le cabinet d'architectes missionné par la commune a donc rencontré les professionnels de santé de Malaucène afin d'appréhender au mieux leurs besoins en termes de locaux et d'aménagements.

Il en ressort un projet fonctionnel et d'une grande qualité d'un point de vue architectural.

Sur la base de ce travail collaboratif, et d'ici la fin de l'année 2019, la commune va donc pouvoir acquérir les espaces nécessaires à la réalisation de la maison médicale, en vue d'enclencher la phase de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux.

À ce jour, la Maison du Centenaire fait l'objet d'un achat global par l'établissement public foncier régional (EPFR) qui porte donc la totalité de la charge financière de cette acquisition, soit 860 000 euros.

La municipalité, avec l'aide financière de la Région Sud, va pour sa part racheter à l'EPFR les surfaces nécessaires à l'aménagement de la maison médicale, mais également des espaces dédiés à la création d'un pôle des solidarités (transfert du CCAS, de la Maison de Services au Public, permanences diverses) à l'aménagement d'une salle qui pourrait être dédiée aux activités de nos aînés.

Parallèlement, la commune est en discussion avec un opérateur de l'habitat spécialisé dans le logement thématique (vieillesse, handicap, insertion, jeunes actifs, étudiants…), en vue, espérons-le, d'y implanter une vingtaine de logements ciblés en priorité sur les seniors (résidence services).

« Après la réhabilitation et l'extension de la médiathèque municipale, nous travaillons maintenant à implanter de l'habitat, de l'activité et des services. Peu à peu, c'est un véritable projet de vie et d'aménagement urbain qui prend forme dans le cœur de notre village », se réjouit le Maire, Dominique Bodon.

FORUM SENIORS « Bien vieillir dans mon village, aides et ressources locales » 17 septembre 2019 au Blanchissage - Malaucène

Un forum « seniors » sera réalisé par le CCAS de Malaucène et le CLIC de Vaison la Romaine. Cet évènement est proposé dans le cadre d'une action collective de prévention sur le territoire. Les habitants des communes de Malaucène, Entrechaux, Suzette, Crestet, Beaumont du Ventoux, Le Barroux feront partie du territoire concerné.
Ce forum est destiné au public retraité et/ou âgé, famille, entourage et professionnels.
Cette action évènementielle permettra une rencontre avec les professionnels présents, d'informer sur les aides possibles et les dispositifs légaux et spécifiques à la gérontologie, de découvrir l'offre des actions de soutien et de prévention santé et d'alerter les habitants sur les arnaques et fraudes à domicile.

PROGRAMME —

3 conférences seront présentées sur les thématiques suivantes :

- 10 h : « cerveau, mémoire, vieillissement » pourquoi rester actif ? : intervention d'un gériatre / Activité physique : intervention de l'association Siel Bleu
- 14 h 30 : Arnaques et fraudes : comment se protéger ? : intervention du lieutenant de gendarmerie de Vaison la Romaine et du Policier Municipal de Malaucène
- 15 h 45 : Aidants familiaux : où trouver des réponses ? Intervention du coordinateur du dispositif de Répit Trait d'Union

Au cours du forum, dans un esprit de continuité de prévention « bien vieillir » et en lien avec la conférence animée par le Docteur Beau, des pré-inscriptions seront proposées pour participer à un atelier « mémoire » qui sera organisé en 2020.

Plusieurs partenaires mobilisés. Des stands des structures en libre accès toute la journée.

Dispositif de répit, accueil de jour, géré par le Centre Hospitalier de Vaison la Rne - Dispositif de répit EHPAD L'Oustalet, Malaucène, accueil temporaire - Soliha 84 *(aides financières aménagement de l'habitation)* - Siel Bleu *(association activité physique pour les seniors)* - CRCAS Agirc-Arrco - EDES/CD84 - CCAS/CLIC - CARSAT - ASEPT PACA *(association de santé d'éducation et de prévention)* - MSA.

Horaires d'ouverture : 9h à 12h30/13h30 à 17h.
Une collation sera offerte.
Entrée libre et gratuite.
Nous remercions Sabrina Huguenin, coordonnatrice au CLIC de vaison la Romaine qui est porteur du projet.
Inscriptions auprès du Pôle Social en mairie.

ATELIERS INFORMATIQUE SENIORS ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC LE CLIC DE VAISON LA ROMAINE

Afin de favoriser l'accès au numérique des séniors, des ateliers informatique de 1er niveau seront organisés en Mairie dans les locaux de la Maison des Services au Public (MSAP) de septembre 2019 à juin 2020. Inscriptions limitées. Renseignements auprès du Pôle Social en mairie.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Dématérialisation des services en ligne

Ainsi que le rappelle Noella Rommel, conseillère municipale aux affaires sociales, la MSAP a pour objectif de faciliter les démarches en ligne des usagers. Des outils numériques (ordinateurs, scan, imprimante) sont mis à votre disposition dans un espace dédié à développer l'offre mutualisée.

Les sites internet partenaires :
CAF, *(caisse d'allocations familiales de Vaucluse)* • POLE EMPLOI, *(Carpentras)* CPAM *(Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse)* • CARSAT *(caisse d'assurance de retraite et santé au travail. Sud Est)* • DFIP *(impôts)* • DEPARTEMENT • Portail ANTS : demande de carte grise, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité.
Un accompagnement, dans vos démarches, via internet, sera assuré par l'animateur de la MSAP.

Des liens internet à votre disposition

• Jobvaucluse.fr • Demande-logement-social.gouv.fr • Service-public.fr • Sécurité sociale des indépendants • Portail famille, service ALSH Malaucène • Emploi Indeed • Portail de l'emploi public territorial • teleservices.ac-aix-marseille.fr/ts • Pages jaunes • chequeenergie.gouv.fr ; monprojet_anah_gouv.fr
Transport scolaire : zoumaregionsud.fr

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER MICRO CRÉDIT PERSONNEL

Le dispositif a pour but de donner la possibilité aux personnes en difficultés financières voire exclues du système bancaire de pouvoir obtenir un micro crédit personnel : achat de véhicule, achat d'électroménager, difficultés financières…
Renseignez-vous auprès de Morgane Debard au Pôle Social.

EHPAD L'Oustalet

Véritable lieu de vie, il propose

ANNE-MARIE FREDOUILLLE, *DIRECTRICE DE L'OUSTALET*
BLAISE CHAMARET *DIRECTEUR DE L'HÔPITAL DE VAISON*

un accompagnement basé sur un panel d'offres incluant des alternatives à l'hébergement classique et participant au maintien à domicile et au répit des aidants. Ainsi, en plus de l'hébergement permanent, L'Oustalet propose :

- le portage de repas à domicile en lien avec le CCAS
- l'accueil à la journée des personnes âgées du village qui souhaitent y prendre leur repas et participer aux diverses activités
- 4 lits en hébergement temporaire
- une journée en accueil de jour itinérant le jeudi à la Maison Porte Grand Rue
- le relayage qui permet à l'aidant de s'absenter pour quelques jours en passant le relais au domicile à des professionnels sans que le proche aidé quitte son environnement quotidien.

L'implantation au cœur de Malaucène, permet aux résidents de bénéficier des diverses infrastructures de la commune et de participer activement à la vie malaucénienne, maintenant ainsi le lien social.

EHPAD L'OUSTALET - TÉL. 04 90 12 60 00
ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT ET RELAYAGE : 07 72 72 26 42

PRÉVENTION CANICULE

APPLICATION DU DÉCRET PRÉFECTORAL N°2004-926

Un registre nominatif confidentiel est prévu pour des inscriptions dans le cadre de prévention en cas de déclenchement de canicule NIVEAU 3

Toujours dans un esprit de prévention Canicule, le CCAS de Malaucène poursuit son service d'appel téléphonique hebdomadaire afin de s'assurer que tout va bien, auprès des personnes qui souhaitent **s'inscrire en Mairie. 04 90 65 20 17**

MAHLBERG / MALAUCÈNE

Pendant 4 jours, lors du week-end de l'Ascension, des membres de la commission du jumelage Malaucène/Mahlberg sont allés en délégation rendre visite à leurs homologues de Mahlberg.

BALADE EN BARQUE SUR LE TAUBERGIESSEN

Reçus par le maire, Dietmar Benz et les membres de comité de jumelage de Mahlberg, les retrouvailles ont été empreintes de joie. Après les discours de Dietmar Benz et de Myriam Bertrand, vice-présidente de la commission municipale du jumelage et représentant le maire de Malaucène, Dominique Bodon, excusé, et le pot de bienvenue, Myriam et Henri Bertrand, Noëlla et Guy Rommel et Catherine et Jean-Bernard Viel sont partis dans leurs familles d'accueil.
Le vendredi, après un petit-déjeuner oh combien copieux, nous avons pris un car pour une visite guidée des ruines du château « Geroldsek », au col de Schönberg, puis un peu de temps libre, histoire de faire nos achats de bières et autres… avant de se retrouver au restaurant Sonne de Mahlberg pour un copieux repas (à midi il n'y avait pas eu de pause déjeuner…) suivi de la visite guidée du vieux Mahlberg avec Otto Holger, le veilleur de nuit et où la dernière station s'est faite chez Patrick Benz (directeur du musée du tabac) qui nous a accueillis avec vin rouge et schnaps… Il était temps de rentrer...
Le samedi, nous sommes partis vers Rust où nous avons embarqué sur des barques au « Taubergissen » (ancien méandre du Rhin) pour deux heures de glisse sur l'eau. Après un pique-nique, nous sommes allés visiter le centre de protection des oiseaux de proie.
Pour terminer la journée nous sommes allés dîner au « Western Saloon », village tipi de Europapark. Repas animé par un chanteur country et un spectacle de cabaret, puis en dehors avec un spectacle de cow-boys poursuivant un évadé… Nous avons repris le car à 21 h 30.
Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, le dimanche matin, tout le monde s'est retrouvé à la mairie de Mahlberg pour se dire au revoir en attendant de se retrouver bientôt.
En 2020, à la même époque, ce sera une petite délégation de nos amis Mahlbergeois qui nous rendra visite.

CENTRE DE PROTECTION DE LA NATURE

ENTRÉE DU CHÂTEAU GEROLDSECK

VISITE AVEC LE VEILLEUR DE NUIT

> A.D.E.A.

L'A.D.E.A est heureuse de vous présenter une exposition africaine sur le thème des instruments de musique : balafons, coras, djembés, kalibas, maracas, statues anciennes et contemporaines, bijoux, beurre de karité, compléteront les collections sans oublier les indigos, tissus africains, bogolas tissés à la main. Tous les objets seront artisanaux originaires de douze pays africains. Depuis 1983, nous accueillons de nombreux Malaucéniens et vacanciers fidèles. Certains ont grandi, se sont mariés et amènent maintenant leurs enfants !… Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la pérennité de cette exposition qui, au fil des ans, est devenue traditionnelle, grâce à vous.

> LES AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

Les Amis de l'Orgue de Malaucène dédie sa nouvelle saison musicale au regretté Alain Sals. Ainsi qu'à Gilbert Thiéry et à son épouse Colette retournés vivre à Annecy. La continuité est assurée par le nouveau Bureau autour de sa Présidente Catherine Sornicle-Balestro, organiste déjà présente dans la vie musicale de Malaucène, épaulée par Gérald Guillemin facteur d'orgue, Vice-président, ainsi que par Luc Balestro et Elisabeth Rogez-Cochet trésoriers. L'association propose comme chaque été ses **Petits Concerts du marché.** Rendez-vous chaque mercredi de 11h à 11h45 du 10 juillet au 14 août. Entrée gratuite avec libre participation aux frais. Programmes variés : l'orgue en solo, ou en duo avec trompette, flûte, chant, galoubet et cornemuse. Notez aussi le **grand concert « orgue et chœur »** proposé le dimanche 21 juillet à 17h.

> ARLEQUIN ET CIE

Les élèves d'Arlequin et cie ont eu la joie de vous présenter leur **spectacle de fin d'année** qui s'est déroulé mardi 18 juin au Blanchissage. Les élèves du groupe 1 d'Hélène July ont joué dans « L'école des animaux » de J. Viallon, puis ceux du groupe 2 ont présenté la pièce « Kiritimati » de J-L. Sauzade. Sylvie Boutley a mis en scène le groupe des plus grands dans l'adaptation de la pièce « Être le loup ». Quelques fragments oulipiens d'Hervé Le Tellier ont été proposés par les adultes. À l'issue du spectacle, une participation au chapeau a été proposée et un moment convivial a été partagé autour d'un apéritif offert par l'association. C'est une année particulièrement réussie pour Arlequin et cie qui s'est achevée, notamment marquée par le **stage des vacances de février** qui a remporté un vif succès ! Les bénévoles de l'association remercient les professeurs pour la qualité des cours dispensés et félicitent les élèves pour leur enthousiasme !

> ASCO DU GROZEAU

BÉNÉVOLES, nous gérons le réseau PRINCIPAL ; le secondaire est à la charge des riverains irrigants : nous ferons au mieux pour aider ! Pour toute demande, il faut passer par la mairie ou par mail (ascodugrozeau@gmail.com) : réponse dans les meilleurs délais. La cotisation annuelle est fixée par le CA ! Certains la trouvent chère ; malgré la dette énorme que nous avons mise des années à résorber, nous avons gardé une cotisation raisonnable et le réseau en bon état ! On nous a conseillé de laisser tomber ! On nous a suggéré d'installer des compteurs sur le réseau ! Imaginez votre facture ! Certains ne paient pas leur cotisation ; d'autres nous apostrophent pour obtenir réponse immédiatement ! Dans ces cas-là, l'idée nous vient d'abandonner… nous résistons pour l'instant ! **On a besoin de vous pour garder le réseau MAIS vous avez besoin de nous pour avoir un réseau en état et une cotisation raisonnable !** Merci à nos soutiens. Toute aide bénévole sera bienvenue.

> LES AMIS DU VIEUX VILLAGE DE MALAUCÈNE

L'association des amis du vieux village de Malaucène continue son action dans le but de préserver le passé historique.

Après les restaurations effectuées dans le vieux village, il restait à fleurir celui-ci avec des arbustes fleurissants et des plantes adéquates.

En parlant de sauvegarde du patrimoine, l'état du calvaire face ouest en dessus des grottes me semble indispensable de prendre en considération : safre qui s'effondre et pierres en suspens. Le loup du Calvaire.

L'Association espère toujours que de nouveaux viennent nous aider afin de concrétiser ses souhaits.

> ARPAM

La 29e édition de la manifestation **« ARTISTES au VILLAGE »** se déroulera les **10 et 11 août prochains.**

D'ores et déjà, nous remercions les riverains qui acceptent de remiser les œuvres et matériel des exposants le samedi soir.

Les enfants peuvent aussi exposer leurs dessins, peintures ou sculptures (pas de colliers, bracelets ou autres objets artisanaux). C'est gratuit jusqu'à 14 ans mais leur inscription est obligatoire. Sans cela, pas de récompense…

Nous vous convions à la remise des prix, le dimanche 11 août à 19h30 suivi du verre de l'amitié.

ARPAM, chez Myriam Bertrand
Tél. 06 07 56 31 59
mimiduventoux@gmail.com

> AUPRÈS DE MON ARBRE

Avec l'approche des vacances scolaires, notre saison se termine pour nos deux dynamiques animateurs Nathalie Bilbeau et Jean-Louis Chaval. Nous avons été sollicités par la Municipalité pour intervenir pendant un trimestre auprès des enfants le mercredi à l'Accueil de Loisirs. Nous avons vécu ensemble des moments de plaisir et d'enrichissement en répondant à cette demande, en montrant aux enfants comment à partir de mouvements simples et ludiques, en écoutant sa respiration, on peut se relaxer et faire travailler l'imagination.

Vous pouvez encore découvrir et participer aux **séances de Relaxation Dynamique et de Sophro-Pilates jusqu'en fin juin.**

À noter 2 rendez-vous :

- Avec Nathalie : 1 semaine de stage du 8 au 12 juillet tous les jours en fin d'après-midi. Rens. 07 69 80 36 21.
- Avec Jean-Louis : 1 journée pique-nique Relaxation et Atelier d'écriture date non encore fixée dernier dimanche de Juin ou premier dimanche de juillet. Rens. 07 83 84 10 02.

Avant de vous retrouver pour la journée des associations en septembre, nous vous souhaitons de passer un bel été de détente joyeuse !

> DÉTENTE ET LOISIRS

L'assemblée générale du 27 janvier 2019 a permis de faire le bilan des 12 derniers mois et d'annoncer les sorties pour l'année 2019.

Après notre repas du 23 février au Blanchissage, dans une ambiance musicale, où 40 personnes ont dégusté la Paella préparée par Hervé Rège. Le 7 avril, nous sommes allés au Palais des Sports de Marseille voir « Holiday on ice » qui a émerveillé tout le monde. Le 21 juin, la journée à Marseille avec mini-croisière et petit train et bon resto ont conquis les participants. Enfin, le 12 septembre, nous irons visiter le musée de la romanité à Nîmes et terminerons l'année avec notre traditionnel repas de Noël prévu le 4 décembre. Renseignements et réservations au 04 90 65 22 58.

> CCTMV

Que vous soyez Malaucéniens de longue date, que vous habitiez dans les communes avoisinantes, que vous ayez une résidence secondaire à Malaucène ou que vous soyez nouveaux venus sur notre commune, n'hésitez à rejoindre le CCTMV, le Club Cyclotouriste de Malaucène Ventoux. Vous pourrez ainsi rencontrer des passionné(e)s de vélos, membres d'un club dont la création remonte à 1977. Il n'y a pas que le Ventoux à Malaucène, mais aussi plein de circuits à pratiquer dans le Nord-Vaucluse et la Drôme provençale, dans un contexte paysager enchanteur : villages typiques, vignobles réputés, champs de cerisiers, d'abricotiers ou de lavandes. Les itinéraires choisis évitent au maximum les grands axes routiers afin de privilégier la sécurité. Les sorties ont lieu les mardis et samedis et sont consultables sur le site : www.cctmv.fr

De l'automne au printemps, le club organise également des randonnées pédestres à laquelle peuvent se joindre des personnes extérieures. Étant affilié à la fédération de cyclotourisme FFCT, les adhérents du club bénéficient des possibilités de formation, de sorties organisées par les clubs voisins ainsi que de séjours à thème. En 2020, plusieurs de nos adhérentes participeront au rassemblement national « Toutes A Toulouse ». Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Président du Club Cyclotouriste de Malaucène Ventoux, Dominique Labrunye, au 06 95 70 71 18.

> DOIGTS DE FÉE

2019 : année très studieuse aux Doigts de Fée avec trois nouvelles techniques apprises ou réapprises pour certaines. D'abord séance de boutis provençal avec pour les unes une cigale et pour les autres une grappe de raisin à effectuer, méthode minutieuse et un peu longue pour certaines ! Puis, cours de Hardanger broderie avec des fils tirés comme pour les jours, alors là pas question de couper au mauvais endroit sinon.... et enfin broderie suisse qui s'effectue sur du tissu vichy rouge pour les unes, bleu pour les autres et là chacune a pu choisir ce qu'elle désirait faire puisqu'elles avaient 50 cm sur 1m80 de large de tissu. Donc sets de table, coussins, sacs et jetés de table se sont vus couverts de broderie blanche sur les carreaux.

Maintenant, nous allons doucement penser au vide armoire des couturières qui aura lieu le samedi 16 Novembre de 9h à 17h au Blanchissage : envoi des invitations, création des affiches et des flyers à distribuer sur les vide-greniers, etc.

Si des personnes sont intéressées pour avoir une place me contacter.
Chantal Moczadlo : 06 73 16 61 51 - Email : chantalmoczadlo@hotmail.fr

> LES PIEDS EN L' AIR

L'école de cirque propose :

Stages d'été

Stages d'initiation aux arts du cirque (avec une présentation publique en fin de semaine).
Sur 5 semaines à partir du lundi 8 juillet et jusqu'au vendredi 9 août 2019. De 15h à 18h - Tarif : 85€ la semaine et 15€ d'adhésion à l'association.
Tous les spectacles et stages se déroulent sous le chapiteau de l'école de cirque cour du Blanchissage à Malaucène.
L'école de cirque sera présente cet été au village de vacances Léo Lagrange à Vaison la Romaine pour des ateliers cirque (juillet et août) ainsi qu'au festival Font 'arts à Pernes les Fontaines les 3 et 4 août.

L'avenir de l'école de cirque

Le chapiteau déménage en septembre 2019 pour de nouvelles aventures dans la Drôme, aux Pilles (près de Nyons). L'école ne dispensera plus de cours hebdomadaires à compter de septembre 2019 mais elle assurera les prestations pour lesquelles elle est engagée jusqu'en décembre 2019, puis l'association sera dissoute.
Pour plus d'information : 06 82 23 24 48 - lespiedsenlair@wanadoo.fr - www.lespiedsenlair.com

> LA PAROISSE

Le chemin de Croix, qui n'avait plus eu lieu au calvaire depuis plus de 10 ans, a été repris cette année, pour le vendredi Saint, par le père Weslaw Ukléja, curé de la paroisse et suivi par plus de 60 personnes. Pour les paroissiens ayant des difficultés pour monter au calvaire, un chemin de Croix était aussi proposé à l'église et une vingtaine de personnes y assistait.

Messes à Malaucène pour le 2e semestre 2019

Le dimanche à 11 h à l'église - Chapelle St Michel le mercredi à 9 h 30 et le jeudi à 9 h 30 suivie de l'adoration et possibilité de confessions - L'Oustalet le 1er et 3e mardi du mois à 11 h - Le centenaire tous les vendredis du mois à 16 h 30. Chapelle St Roch le mercredi 21 août à 18 h 30.
Chorale : Répétitions le mardi à 17 h 45 à la chapelle St Michel
Pour plus de renseignements voir site : http://paroisse-de-malaucene.e-monsite.com

> RÉTRO-MOTOCLUB MALAUCÈNIEN

Ça roule pour le Rétro-Motoclub Malaucènien. L'association a organisé comme chaque année au début du mois d'avril, sa sortie spéciale SIDE-CAR qui a réuni cette fois 15 attelages sur un parcours de 110 km. Certains venus des départements limitrophes et d'autres même de plus loin (région parisienne) ont apprécié les panoramas de notre belle région et ont exprimé leur envie de revenir participer aux prochaines sorties. Sachant que cette année la date de sortie s'est télescopée avec une autre manifestation sur le littoral méditerranéen nous privant ainsi de belles machines, 2020 promet d'être une belle année après correction de la date, envisagée probablement vers la fin de ce même mois.
Le Retro-motoclub a également participé à l'exposition mise en place pour le Ventoux Rétro Utilitaires des 11 et 12 mai : 50 motos couvraient la période du siècle dernier et montraient au public les différentes fabrications françaises et étrangères. Le 12 mai, l'habituelle balade des ancêtres, motos des origines à 1928, connaît un regain d'intérêt car ce n'est pas moins de vingt montures qui ont participé à la soixantaine de km de la sortie. Une trentaine de motos des années 50 à 1970 les ont accompagnées dans leur périple.
Autant dire que 2019 se présente sous de bons augures et souhaitons que le beau temps soit de la partie pour les prochaines sorties d'août et septembre.
Pour joindre le Club : 06 88 01 49 63 - Notre site : http://malaucene.retromotoc.free.fr

> MIROIRS DE SOI

Qi Gong : les mardis 19h30-21h et les jeudis matin 9h30-11h.

Renseignez auprès de Miroirs de SOI au 06 84 16 79 97

2019 et 2020 seront dédiées au partage des connaissances que j'ai acquises et cultivées par la pratique (depuis 1970) des Arts Énergétiques chinois (Wu Shu, Qi Gong, Tai Chi..., énergétique traditionnelle chinoise). Ces Arts de bonne santé, de souplesse, d'équilibre du corps et de l'esprit sont toujours pratiqués en Chine. Vous irez au mouvement juste, parce que vous seront données **les clés de la pratique** qui feront qu'un joli mouvement, devient un mouvement efficace pour votre vitalité, votre santé, votre bien être. Miroirs de SOI, c'est aussi, des stages, des cours en centre de vacances et maisons de retraite pour le bien vivre où ces pratiques sont appréciées.

> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX

Nous nous réunissons toujours le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30, à l'école. Les nounous proposent aux enfants des activités manuelles et des sorties.

Pour fêter les huit ans de l'association, parents, enfants et assistantes maternelles se sont retrouvés autour d'une paella le dimanche 19 mai. Pour clôturer cette belle année, l'association emmènera les bouts d'choux passer une journée au cirque Gruss !

> TENNIS CLUB DE MALAUCÈNE

Le Tennis Club de Malaucène, qui compte près de quatre-vingts adhérents, vient de tenir son assemblée générale annuelle en mai dernier. Éric Bègue, ancien président et Christophe Chavagnieux secrétaire, ont passé la main à un bureau renouvelé et à un conseil d'administration de dix membres. Pour rencontrer la nouvelle équipe bénévole et découvrir le Tennis Club, l'association a convié les familles à la fête du tennis le mercredi 19 juin, avec des animations autour d'un goûter festif.

Le nouveau bureau : Damien Rigaud, président - Laurent Bouyer, vice-président - Kévin Pélatan, trésorier Julien Dezecot, secrétaire - Christelle Abate, secrétaire adjointe.

Professeur : Raphaël Salfati
Contacts : Raphaël 06 43 31 57 16 ou Julien 06 75 64 35 25.

De G à D : Julien Dezecot, Christophe Chavagnieux, Raphaël Salfati, Damien Rigaud, Kévin Pélatan, et deux des administrateurs, Mickaël Maartzloff, Sylvain Vallée (manquent sur la photo Christelle Abate, Laurent Bouyer, Éric Bègue)

> RGM

Cette saison vient de se terminer toujours dans un bon esprit et respect dans la pratique du football, malgré des hauts et bas dans les résultats mais avec une amitié de camaraderie, chez les jeunes bonne participation dans les rencontres et tournoi, l'équipe des U11/U12 de Benoit Allemand ont remporté le challenge au tournoi d'Étoile d'Aubunes.

Le 26 avril : c'est avec le verre de l'amitié que le Président et les membres du comité avaient invité M. le Maire, les sponsors et les joueurs seniors qui ont participé à la réalisation de notre buvette. Pour la buvette, les matériaux ont été offerts par la mairie. La réalisation avec Lassagne Mickael et Jean Paul, les frères Fadil, Lacharme Camille, Ferrer Thierry et Romain, Ribero Toni, Allemand Jacki. Pour les vestes et maillots : Lassagne Mickael, Fadil Nourredine, Boule Aristide, restaurant Chez Laurette, SNC Ventoux (presse) Petit Laurent et Allemand Benoit et U express et les annonceurs du journal du RGM. Le 30 mai : tournoi de nos jeunes avec cette année 300 jeunes venus du département et nos amis d'Alby sur Cheran Ht Savoie (60 joueurs + dirigeants et parents) 23 ans d'amitié et présence à Malaucène. Toutes les équipes sont reparties avec coupes et récompenses.

8 et 9 juin : c'est avec 20 joueurs partis en minibus de la mairie que nous sommes allés participer au tournoi de nos amis d'Alby avec parents et dirigeants toujours dans une grande amitié, comme toujours tout le monde était content de son séjour et nous nous sommes donnés rendez-vous l'année prochaine. Le 22 juin : tournoi de sixte local en semi nocturne qui s'est déroulé dans un esprit d'amitié et de cordialité dans l'esprit du football. Avec tous nos remerciements aux joueurs, parents, amis et sponsors qui ont participé toute la saison à la vie du RGM, nous vous donnons rendez-vous en août pour les seniors et septembre pour les jeunes sur le terrain des Palivettes. Bonnes vacances à tous !

Nouveau à Malaucène !

— Nathalie BILBEAU
Pilates, Sophrologie, Hypnose
33 Avenue de Verdun
07.69.80.36.21
www.nathalie-bilbeau.fr

— Laëtitia TOVENA
Médecin Généraliste
5 Cours des Isnards
04.90.41.58.47

— Ô Bistrot de Luca
Saveurs Provençales
15 Cours des Isnards
07.76.54.73.31

— VENTOUX FROMAGE
Fabienne Valke
Produits du terroir (crème, fromage, yaourts frais, beurre en motte, etc.) mais aussi épicerie fine, vin, bières locales.
Horaires : 9h30 à 12h30 et 15h30 à 19h
26 bis, avenue de Verdun
06 73 40 10 38

TRANS'CoVe les transports en commun pratiques, économiques et écologiques

Le réseau TRANS'CoVe est un ensemble de 10 lignes de transports en commun qui desservent toutes les communes de la CoVe. La ligne de car qui dessert Malaucène est la ligne K.

1 € le ticket – 8 € le carnet de 10 tickets – Abonnements mensuels ou annuels possibles.

Il existe également un service de transport à la demande qui se déplace sur réservation au minimum 4 heures avant la course pour le jour même et la veille avant 18h pour le lendemain. Le tarif est fixé à 4 € la course. Réservations au 0800 881 523.

Tous les tarifs et les fiches horaires sont consultables sur le site www.transcove.com ou au 04 84 99 50 10

Recevez gratuitement sur votre téléphone portable toute information en cas de perturbation, changements sur votre ligne ou nouveauté du réseau TRANS'CoVe ! Inscription sur transcove.com

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Sur réservation au minimum 4 h avant la course pour le jour même et la veille avant 18 h pour une course qui a lieu le lendemain matin.

Tarif unique 4 € la course.
Maximum de 12 courses par mois et par personne.

0 800 881 523 Service & appel gratuits

DÉCHETS : VALORISER, RECYCLER, REDUIRE

La COVE assure la collecte des déchets sur ses 25 communes et vous propose une gamme de services particulièrement étoffée pour un service simplifié et une valorisation optimale de vos déchets.

Le ramassage a lieu deux fois par semaine : le jeudi pour les bacs de tri et le vendredi pour les ordures ménagères. Le verre doit quant à lui être déposé dans les colonnes prévues à cet effet sur les points d'apports volontaires.

Les gros encombrants peuvent être collectés. Le ramassage a lieu le premier mercredi du mois l'après-midi. Prendre RDV en Mairie au 04 90 65 20 17

> Le tri un acte simple, vertueux pour l'environnement et qui redonne vie a nos emballages

Les papiers, cartonnettes et journaux sont conditionnés en balles et revendus dans les papeteries en France et en Espagne. Ils sont transformés en pâte à papier pour être recyclés en emballage, papier d'impression, papier d'hygiène, cartons...

Le verre est récupéré et recyclé pour reformer de nouveaux emballages. Le verre se recycle à l'infini sans perte de matière ni de qualité.

Les bouteilles et les flacons en plastique sont fondus pour obtenir des granulés. Ces granulés seront la matière première pour fabriquer :

- des vêtements polaires, balais, oreillers...
- des tubes, tuyaux, jouets, pots de fleurs, poubelles...

L'acier et l'aluminium se recyclent à l'infini.

L'acier sert dans l'industrie ferroviaire, aéronautique, automobile et la construction. L'aluminium est réutilisé pour la fabrication de boîtes de boissons. Une canette sur 3 provient d'aluminium recyclé.

> La réduction des déchets, adoptez le compostage

La COVE met à disposition des composteurs de 600 litres ou des lombricomposteurs au prix bonifié de 20 €. Informations et réservations au 0 800 04 13 11

> La déchèterie de Malaucène

Route de Suzette – 04 90 65 13 96

Ouverte du lundi au samedi de 9h15 à 12h, et les mercredis et samedis de 13h30 à 17h30, pour un service optimal.

Accès gratuit pour les habitants de la COVE sur présentation d'un justificatif de domicile.

Déchets verts : si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchèterie, vous pouvez faire appel à un service de broyage des végétaux à domicile.

Service disponible du lundi au jeudi entre 9h et 12h pour un volume de 6 m³ maximum. Tarif : 40 € - Informations et réservations au 0 800 04 13 11

NOUVEAU

INFO COLLECTE JOURS FÉRIÉS

LES BACS (ordures ménagères et tri sélectif) SERONT COLLECTÉS LES JOURS FÉRIÉS*.

* Sauf Noël et le jour de l'an :
- Collecte du mercredi 25 décembre reportée au jeudi 26 décembre
- Collecte du mercredi 1er janvier 2020 reportée au jeudi 2 janvier 2020

DES QUESTIONS ?

Sur les collectes ou un refus de bac, le remplacement ou la réparation d'un bac, la commande d'un composteur :

CONSULTEZ LE SITE

lacove.fr

APPELEZ LE NUMÉRO VERT

0 800 04 13 11 Service & appel gratuits

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Samedi 12 octobre de 9h à 12h en bas du Cours.

Agenda 2e SEMESTRE 2019*

JUILLET

Mercredi 3 juillet - 15h
Collecte de Sang
Établissement français du sang
Grande salle de la Mairie

Dimanche 7 juillet - 17h
Vide grenier nocturne
La Gaule du Ventoux - Cours des Isnards
Informations auprès de Benjamin Lizaga
au 07.84.18.65.92 - Entrée libre et Gratuite

Mardi 9 juillet - 14h30
Les Petits Ateliers
de la Médiathèque
Inscriptions et informations auprès
d'Isabelle Chaval au 04.90.65.20.17

Mercredi 10 juillet - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : C. Sornicle Balestro
Flûte : J. Van Dingenen
Association des Amis de l'Orgue
Église de Malaucène - Informations
auprès d'Élisabeth Rogez-Cochet au
04.90.65.24.69 - Entrée Libre et gratuite

Dimanche 14 juillet - 22h
Feu d'artifice et bal - Comité
des fêtes - Palivettes et Cours des Isnards
Informations auprès de Stéphane Fontin
au 06.74.35.57.65

Mardi 16 juillet - 14h30
Les Petits Ateliers
de la Médiathèque - Inscriptions
et informations auprès d'Isabelle Chaval
au 04.90.65.20.17

Mercredi 17 juillet - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : C. Sornicle-Balestro - Violon :
L. Balestro - Trompette : G. Boulanger
Association des Amis de l'Orgue
Église de Malaucène - Informations
auprès d'Élisabeth Rogez-Cochet au
04.90.65.24.69 - Entrée Libre et gratuite

Samedi 20 juillet - 11h
Fête taurine - Comité des fêtes
Palivettes et Cours des Isnards
Informations auprès de Stéphane Fontin
au 06.74.35.57.65 - Entrée Libre et gratuite

Dimanche 21 juillet - 17h
Concert avec musique sacrée
et orgue en Avignon
Association des Amis de l'Orgue
Église de Malaucène - Informations auprès
d'Élisabeth Rogez-Cochet
au 04.90.65.24.69 - Tarif : 20 €

Dimanche 21 juillet - 17h / 23h
Marché artisanal - La Balade des
artisans - Cours des Isnards - Informations
au 06.73.54.81.13 - Entrée libre et gratuite

Mardi 23 juillet 2019 - 18h30
Concert-Festival des chœurs
lauréats - Église de Malaucène
Informations à l'adresse
choeurs.laureats@gmail.com - Entrée
gratuite - Réservation au préalable
en Mairie de Malaucène.

Mardi 23 juillet - 14h30
Les Petits Ateliers
de la Médiathèque - Inscriptions
et informations auprès d'Isabelle Chaval
au 04.90.65.20.17

Mercredi 24 juillet - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : J. Rey
Trompette : M. Testenière
Association des Amis de l'Orgue
Église de Malaucène - Informations auprès
d'Élisabeth Rogez-Cochet
au 04.90.65.24.69 - Entrée Libre et gratuite

Mercredi 24 juillet - 17h30
Visite Guidée en anglais
de Malaucène - Ventoux Provence
Informations auprès de l'Office de
Tourisme au 04.90.65.22.59 - Tarif : 5 €

Samedi 27 juillet
Pièce de théâtre « La campagne »
de Martin Crimp - Association Les amis
du vieux village - Grande salle de la Mairie
Informations auprès de Thomas Ribière
au 06.35.56.90.43 - Tarif : 10 €

Dimanche 28 juillet - 17h / 23h
Marché artisanal - La Balade des
artisans - Cours des Isnards - Informations
au 06.73.54.81.13 - Entrée libre et gratuite

Mardi 30 juillet - 14h30
Les Petits Ateliers
de la Médiathèque - Inscriptions
et informations auprès d'Isabelle Chaval
au 04.90.65.20.17

Mercredi 31 juillet - 17h30
Visite Guidée en anglais
de Malaucène - Ventoux Provence
Informations auprès de l'Office de
Tourisme au 04.90.65.22.59 - Tarif : 5 €

Mercredi 31 juillet - 18h15
Commémoration - Mairie-Grande salle
de la Mairie / Stèle Plan des Amarens

Mercredi 31 juillet - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : D. Meylan
Association des Amis de l'Orgue
Église de Malaucène - Informations auprès
d'Élisabeth Rogez-Cochet
au 04.90.65.24.69 - Entrée Libre et gratuite

AOÛT

Jeudi 1er août - **Pièce de théâtre**
« La campagne » de Martin Crimp
Association Les amis du vieux village
Place de la république
Informations auprès de Thomas Ribière
au 06.35.56.90.43 - Tarif : 10 €

Vendredi 2 août - 21h
Gala d'été « Le Condor »
Comité des fêtes - Cours des Isnards
Informations auprès de Stéphane Fontin
au 06.74.35.57.65 - Entrée Libre et gratuite

Samedi 3 août - 13h / 15h puis
18h / 20h - **Ascension du Mont**
Ventoux - Retro moto Club
Départ du boulodrome - Informations
auprès de Joël ARRIGHY au 06.88.01.49.63

Dimanche 4 août - 8h - **Balade**
autour du Mont Ventoux - Retro
moto Club - Départ du bas du cours
des Isnards - Informations auprès
de Joël Arrighy au 06.88.01.49.63

Dimanche 4 août - 17h / 23h
Marché artisanal - La Balade des
artisans - Cours des Isnards - Informations
au 06.73.54.81.13 - Entrée libre et gratuite

Du Lundi 5 au lundi 19 août
10h / 20h - **Exposition Africaine**
Association ADEA - Grande salle de la Mairie - Informations auprès de Françoise Tromel au 06.41.58.02.06
Entrée Libre et gratuite

Mercredi 7 août - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : M.V. Delorme
Galoubet : A. Bravay
Association des Amis de l'Orgue Église de Malaucène - Informations auprès d'Élisabeth Rogez-Cochet au 04.90.65.24.69
Entrée Libre et gratuite

Vendredi 9 août - 16h
Visite Guidée en anglais de Malaucène - Ventoux Provence
Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59 - Tarif : 5 €

Samedi 10 et Dimanche 11 août
Artistes au village - ARPAM - Centre du village - Informations auprès de Myriam Bertrand au 06.07.56.31.59
Entrée Libre et gratuite

Lundi 12 août - 18h30
Concert par la Chorale Andalouse Andrès Segovia - Église de Malaucène

Mercredi 14 août - 11h
Petits concerts du marché
Orgue : C. Schnitzler
Mezzo-soprano : J. Mayeur
Association des Amis de l'Orgue - Église de Malaucène - Informations auprès d'Élisabeth Rogez-Cochet au 04.90.65.24.69 - Entrée Libre et gratuite

Dimanche 18 août - 17h / 23h
Marché artisanal - La Balade des artisans - Cours des Isnards - Informations au 06.73.54.81.13 - Entrée libre et gratuite

Samedi 24 août - 16h
Fête de la libération - Comité des fêtes Cours des Isnards - Informations auprès de Stéphane Fontin au 06.74.35.57.65
Entrée Libre et gratuite

Vendredi 30 août - 18h
Visite Guidée de Malaucène Ventoux Provence - Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59
Tarif : 5 €

Vendredi 30 août - 18h / 20h
Vente des cartes de sociétaires
Chasseurs Saint Hubert - Grande salle de la Mairie - Informations à l'adresse contact@saint-hubert-malaucene.fr

SEPTEMBRE

Mercredi 4 septembre - 14h30
Visite Guidée de Malaucène
Ventoux Provence - Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59
Tarif : 5 €

Samedi 7 septembre - 9h / 12h
Matinée des associations et accueil des nouveaux arrivants - Parvis de la Mairie - Informations auprès de la Mairie au 04.90.65.20.17 - Entrée libre et gratuite

Samedi 7 septembre - 14h / 16h
Vente des cartes de sociétaires Chasseurs Saint Hubert - Grande salle de la Mairie - Informations à l'adresse contact@saint-hubert-malaucene.fr

Du vendredi 13 au lundi 16 septembre - **Exposition de photos - Association Œil de Lynx**
Maison porte - Informations à l'adresse jos.remi@hotmail.fr - Entrée libre et gratuite

Mardi 17 septembre - 9h / 12h
Forum seniors - CCAS et CLIC - Salle du Blanchissage - Informations auprès du CCAS de la Mairie au 04.90.65.20.17
Entrée libre et gratuite

Mercredi 18 septembre - 14h30
Visite Guidée de Malaucène -
Ventoux Provence - Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59
Tarif : 5 €

Vendredi 20 septembre - 18h
Inauguration de la médiathèque municipale suivie d'un **spectacle « Des livres et des chaises »**
Place de la république - Informations auprès d'Isabelle Chaval au 04.90.65.20.17 - Entrée libre et gratuite

Du vendredi 20 au Mardi 24 septembre - **Fête de la Saint Michel**
Cours des Isnards

Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre - **Journées du patrimoine - Thème : Venez vivre l'expérience « Malaucène vu du ciel »**

Samedi 21 septembre 09h00 / 12h00 : **Vol de découverte de l'église vue du ciel.** Visites guidées à 09h15, 10h15 et 11h15

12h30 : **Présentation des travaux du chantier** de bénévoles APARE et des artisans locaux sur le site du Colombier

15h00 / 18h00 : **Vol de découverte de la Chapelle du Groseau vue du ciel.** Visites guidées des extérieurs et commentaires sur l'intérieur à 15h15, 16h15 et 17h15

17h00 / 18h00 : **Église Saint-Michel**
Visite explicative du fonctionnement de l'orgue suivie d'un petit concert d'orgue

Dimanche 22 septembre 09h00 / 12h00 : **Vol de découverte des Plâtrières vues du ciel** et visites guidées à 09h15, 10h15 et 11h15

14h30 / 16h00 : **Vol de découverte du Calvaire vu du ciel** et visites guidées à 15h15, 16h15 et 17h15

Dimanche 22 septembre - 9h
Balade des Populaires - Rétro Moto Club - Départ des Palivettes - Informations auprès de Joël Arrighy au 06.88.01.49.63

Dimanche 29 septembre - 17h
Concert de la Saint Michel
Association des Amis de l'orgue - Église de Malaucène - Informations auprès d'Élisabeth Rogez-Cochet au 04.90.65.24.69

OCTOBRE

Vendredi 4 octobre - 20h
Lecture de « J'avais 20 ans ...
Chronique d'un appelé en Algérie 1959 1961 » de Serge Pauthe - Association Culture pour tous - Grande salle de la Mairie - Informations à l'adresse bellan.monika@orange.fr

Du vendredi 4 au Dimanche 6 octobre - **Rassemblement national fédéral de motos** - Moto Club d'Avignon et de Vaucluse - Palivettes et salle du Blanchissage - Informations auprès du Moto Club au 06.81.49.30.28

Vendredi 11 et samedi 12 octobre
Ventoux Trial Classic - Association Provence Trial Classic - Informations à l'adresse vtcptc.2012@gmail.com

Jeudi 23 octobre - 14h30
Visite Guidée de Malaucène
Ventoux Provence - Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59
Tarif : 5 €

Jeudi 31 octobre - **Halloween**
Association de Malaucène pour les enfants - Parvis de la Mairie et territoire - Entrée libre et gratuite - Informations auprès de Christelle ABATE au 06.61.79.16.44

Jeudi 31 octobre - 14h30
Visite Guidée de Malaucène
Ventoux Provence - Informations auprès de l'Office de Tourisme au 04.90.65.22.59
Tarif : 5 €

Agenda

NOVEMBRE

Lundi 11 Novembre - 10h45
Commémoration - Mairie - Grande salle de la Mairie

Samedi 16 novembre - 9h / 17h
Puces des couturières - Association Les doigts de fée - Salle du Blanchissage
Informations auprès de Chantal Moczadlo au 04.90.65.17.46
Entrée libre et Gratuite

Samedi 23 et samedi 30 novembre
14h30 - **Conférences autour du Moyen Âge** - Association Au fil du Groseau - Grande salle de la Mairie
Informations auprès de Jacques Galas au 04.90.65.20.49 - Entrée libre et gratuite

DÉCEMBRE

Vendredi 6 et samedi 7 décembre
A partir de 16h30 - **Téléthon**
Cours des Isnards

Mardi 10 décembre - 14h
Goûter des aînés - Commission des affaires sociales - Salle du Blanchissage
Informations auprès du CCAS au 04.90.65.20.17

Samedi 14 décembre - 12h30
Repas de Noël - Association Détente et Loisirs - Salle du Blanchissage - Réservé aux adhérents de l'association

Dimanche 15 décembre - 15h
Visite du Père noël - Union des commerçants et des artisans - Grande salle de la Mairie - Informations auprès de Christine Zepponi au 06.64.79.07.37
Entrée libre et gratuite

Dimanche 15 décembre - 10h - 18h
Marché de Noël - Association la Gaule du Ventoux - Cours des Isnards
Informations auprès de Benjamin Lizaga au 07.84.18.65.92 - Entrée libre et gratuite

* Sous réserve de modifications.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police Municipale a mis en place les opérations tranquillité vacances. Pour ce faire, les Malaucéniens devant partir en vacances sont invités à venir au bureau de Police Municipale afin d'y remplir une fiche de renseignements. Suite à cela, des passages auront lieu fréquemment au domicile afin de surveiller les résidences et prévenir les cambriolages.

Infos Utiles

Mairie: Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 90 65 2017 - Fax: 04 90 65 14 50
Mail: mairie@malaucene.fr - Site internet: www.malaucene.fr
Numéro urgence (décès, intempéries,…) : 06 74 62 41 23

Police municipale: Du lundi au vendredi: 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63 - Week-end: numéro d'urgence

Médiathèque: Tél: 04 90 65 27 20 - Ouverture: mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi 9h à 12h.
Ouverture du 9 juillet au 10 août 2019: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.
Les petits ateliers auront lieu les mardis 9, 16,23 et 30 juillet de 14h30 à 17h30 sur inscription à la bibliothèque

École maternelle: 04 90 62 99 61

École élémentaire: 04 90 65 11 51

Accueil de loisirs: 06 74 35 57 64

Multi accueil intercommunal « Bébé Lune »: 04 90 65 17 68

Bureau d'information touristique intercommunal:
Tél/fax: 04 90 65 22 59 - Ouverture: du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Déchetterie intercommunale: Tél. 04 90 65 13 96 - Ouverture: du lundi au samedi de 9h30 à 12h, le mercredi et le samedi de 13h30 à 17h30

Ramassage des encombrants pour les particuliers:
Chaque 1er mercredi du mois à partir de 13h30; inscription en mairie jusqu'au jeudi précédent

Assistantes maternelles: liste consultable en mairie ou sur le site internet

Allo service public: 3939

La Paroisse: 04 90 65 20 19

La Poste: Ouverture: le lundi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le jeudi de 9h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Tél. 04 90 65 22 17

Pharmacie: 04 90 65 20 45

PERMANENCES MAIRIE

Association d'aides aux victimes (AMAV): le 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV, 2e étage mairie

Agence départementale d'information pour le logement (ADIL): 3e jeudi du mois de 14h à 16h, 2e étage mairie

Conciliateur: 2e et 4e mardis du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, 1er étage mairie

SOLIHA 84: 1er jeudi du mois de 9h à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie. Tél. 04 90 23 12 12

CAUE *(architecte conseil)*: 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage mairie

EDES Carpentras *(assistante sociale)*: le 2e mardi, et les 3e et 4e jeudis du mois sur RDV, 2e étage mairie. 04 90 63 95 00.
23 rue Joseph de Lassone à Carpentras

Sophie RIGAUT, conseillère départementale:
2e mercredi du mois de 9h30 à 11h

URGENCES

Pompiers: 18 ou 112

SAMU: 15

Gendarmerie: 17 - 04 90 65 20 09 - n° VAISON: 04 90 36 04 17

SAUR: 0 811 744 747 / **EDF:** 08 10 33 35 84

Pharmacie: 04 90 46 73 32

Hôpital de Vaison-la-Romaine: 04 90 36 04 58

Synergia Polyclinique - Pôle Santé de Carpentras: 04 32 85 85 85

Protection Maternelle Infantile (PMI): 04 90 16 15 00

Centre Anti-poison : 04 91 75 25 25

CIMETIÈRE – CONCESSIONS ÉCHUES

Les concessions ci-dessous situées dans le cimetière de Malaucène sont expirées depuis le 31 mai 2018.
Les familles sont invitées à se manifester auprès de la mairie afin d'exprimer leur souhait de renouveler ou pas ces concessions.

CONCESSIONS	NOMS	DESCRIPTIFS
A-AA-10	GUILLEMARD Paulette	caveau
A-AC-08	CHARRASSE née PALERMO Lucie	terre
A-AC-18	BOIS Lydie	terre
A-AC-20	ABIBAR José et JUST Victorine	terre
A-AC-24	MORARD Abel	terre
A-AC-29	DESCHAMPBENOIT Louis	terre
A-AD-107	QUINTON Robert	terre
A-AH-01	VERLEYEN Gérard	terre
A-AK-19	ESPIARD Fernand	terre
A-AK-22	BAUDRY Jeanne	terre
A-AK-31	RENAUDIN Rolland	terre
A-AK-35	DORDIS Andrée	terre
A-AK-36	CLEMENT Madeleine	terre
A-AK-39	IBANEZ née FERT Denise	terre
B-BB-13	BERNARD Roger	terre
B-BL-13	ADGE Marie-Joseph	terre
B-BF-10	FANTON Liliane	terre
C-I-74	NEUVILLE Alice	caveau
C-J-85	REYNAUD Fernand	caveau
C-J-92	LANZ Germaine	caveau
C-J-95	ROLLAND François	caveau
C-J-104	SAENGER Alfred	caveau
C-K-121	MARCHETTI Jeanne	caveau
C-K-122	LAMBLIN Maurice	caveau
C-K-124	ROUYER René	caveau
C-K-128	DELORME Yves	caveau

MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

Du fait de la réforme du répertoire électoral unique, toutes les cartes électorales ont été éditées au 31 mars 2019.
De très nombreuses cartes sont revenues en mairie pour cause d'adresse erronée.
Aussi pour une mise à jour des listes électorales, il est demandé à tous les foyers qui ont vu au cours de ces derniers mois leur adresse changée ou qui ont déménagé à l'intérieur du territoire communal :

> de déposer en mairie un justificatif de domicile récent avec les nouvelles coordonnées

> d'indiquer quels sont les électeurs qui y sont domiciliés.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNE

Tous les jeunes français, garçons et filles **nés en 2004,** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.
Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.
Il vous sera remis une attestation de recensement et il est primordial de la conserver précieusement.
Cette attestation de recensement vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, …).
Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.
Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.
Pièces à produire pour le recensement :

> pièces d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

> livret de famille à jour

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

L'Insee organise chaque année le recensement de la population et **pour Malaucène il aura lieu en janvier-février 2020.**

Cette opération menée en partenariat avec les communes permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité.

Pour mener à bien cette démarche, la Commune de Malaucène doit procéder au recrutement de plusieurs agents recenseurs.
Si vous êtes intéressé-e par cette mission de service public, vous pouvez vous rapprocher du pôle affaires générales afin d'obtenir plus de renseignements et/ou déposer un CV.

LUTTE CONTRE LES RECONNAISSANCES FRAUDULEUSES

À compter du 1er mars 2019, l'article 316 du Code Civil a été modifié par l'article 55 de la loi n°2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie.
L'intéressé(e) doit justifier son identité et son domicile pour toutes les reconnaissances antérieures, postérieures ou celles prises lors de la déclaration de naissance.

> Le justificatif d'identité

Il faudra désormais produire l'original de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de son titre de séjour ou de tout autre document officiel délivré par une autorité publique comportant :

- Son nom,
- Son prénom,
- Sa date et son lieu de naissance,
- Sa photographie
- Sa signature
- L'identification de l'autorité qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance.

Formalités administratives

Il ne pourra être exigé que cette pièce d'identité soit en cours de validité.

Cas de la perte ou du vol : l'officier de l'état civil pourra admettre la production de la déclaration de perte de la pièce d'identité ou, en cas de vol, la production du récépissé remis par l'officier de police ou de gendarmerie suite à la déclaration de vol ainsi que du livret de famille de l'intéressé ou de tout autre document susceptible de justifier de son état civil. La perte devra être récente et la reconnaissance avoir un caractère d'urgence.

> Le justificatif de domicile ou de résidence

Il faudra remettre à l'officier de l'état civil une pièce justifiant, par tous moyens de son domicile ou de sa résidence et **datée de moins de trois mois.**

S'il est hébergé chez un tiers, le justificatif de domicile au nom du tiers, daté de moins de trois mois, devra être accompagné d'une attestation sur l'honneur de ce dernier indiquant que l'intéressé réside bien chez lui.

État civil

DÉCÈS —

GUENEGOU veuve COQUENAS Marie Augustine 31/12/2018
ADANI Lucienne Thérèse Marie 06/01/2019
GIRES Joséphine Maria 23/12/2018
MAXIMILLIAN Laurence, Paule, Régina 28/12/2018
BERTHOU Gisèle Andrée Yvonne épouse LE BRAS 15/01/2019
PHILIBERT Jacques Marie Louis 05/01/2019
AUGELET Gilbert 18/01/2019
REGIS André Joseph Julien 19/01/2019
JACQUES Madeleine Célestine Marie Pauline 23/01/2019
SODINI Giuliana veuve CAVALLACCI 01/02/2019
TESTANIERE veuve DEGREMONT Josette Maria 12/02/2019
AUDRAN veuve BARTHALOIS Germaine, Hélène, Louise 28/02/2019
THOMET Lucien Marcel 19/03/2019
BREMOND Francis Paul 03/04/2019
BEYNET Lucien, Paul 17/03/2019
TOLHUIS Martje 26/03/2019
CONTE Angèle veuve GUERIN 13/04/2019
PAUL Louis, André 20/04/2019
BONNIFACE Huguette, Rolande épouse BAUME 09/04/2019
HENON Andrée, Marie 29/04/2019
LYON épouse COMTAT Paulette, Rose, Marie 18/04/2019
DEBARD Marie 20/04/2019
ISNARD Hubert, Augustin 22/04/2019
BADEA Dumitru 11/05/2019
CREMADES veuve PHILIP Suzanne, Alice 12/05/2019
RIPERT Claude, Albert, Maurice 03/05/2019
RICHARD Marie, Henriette épouse FERAUD 18/05/2019
BRUSSET Mari-André, Philippe, Laurent 13/05/2019
VANTOMME Arlette, Solange, Marcelle 23/05/2019
BERNARD Marthe, Noéla 25/05/2019
BARJOL Michel, Pierre 21/05/2019
BIGNON veuve ALLARD Lucienne, Jeanne 06/06/2019
DEMETER Joseph, Georges 11/06/2019

NAISSANCES —

Nisa, Nur AKSIRT 24/01/2019 à NIMES
Alicia Julie VIAU 27/02/2019 à CARPENTRAS
Arthur CHAUVET 26/12/2018 à CARPENTRAS
Léa THOMASSON 23/12/2018 à AVIGNON
Bénédicte Marie Michèle JAMET 08/01/2019 à AVIGNON
Léon LOUBET 11/03/2019
Marius PRIVET 12/12/2018 à AVIGNON
Léonie ROUSSEAU 16/12/2018 à CARPENTRAS
Léo, François, Michel DUBOS-FILLIOL 08/05/2019

MARIAGES —

Florian BASSI et Annie BEL 01/06/2019
Arnaud MARTINEZ et Marc GALLICE 08/06/2019

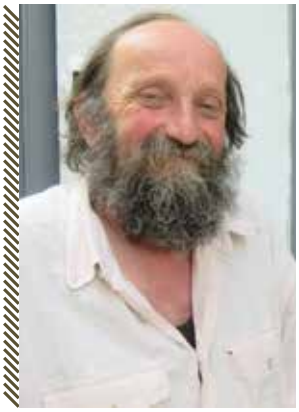

Le monde de l'art contemporain est en deuil

MICHEL BARJOL était âgé de 67 ans. La nouvelle de son décès, le 21 mai, a surpris bon nombre de personnes qui le connaissaient.
Fondateur de la galerie Martagon en 1991 et artiste lui-même, il était un fervent promoteur de l'art contemporain. Il s'était aussi beaucoup investi auprès des enfants de l'école.
Fils d'agriculteurs, son attachement à la terre était viscéral et ses œuvres, à l'encre de Chine, reflétaient la nature à travers les lignes des paysages.
Malgré sa discrétion, Michel était connu et reconnu auprès des Malaucéniens et du monde de l'art contemporain.
Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Pascale ainsi qu'à sa famille.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

Sous la présidence de Dominique Bodon, Maire
Présents : Mesdames et Messieurs Stéphanie Borras, Joël Moczadlo Stéphane Fontin, Henri Andrieux, Claudie Arnaud, Myriam Bertrand, Lydia Combeuil, Daniel Hermsdorff, Christophe Ponchon, Michel Reynaud, Noëlla Rommel.
Présents par procuration : M. Stéphane Dubreu à Monsieur le Maire, Mme Nadine Eyssartel à Mme Noëlla Rommel, M. Jacky Allemand à M. Christophe Ponchon, Mme Agnès Ayme à Mme Stéphanie Borras, Mme Mélinée Ghaziguian à Mme Claudie Arnaud, M. Gérard Jacquamond à M. Joël Moczadlo, M. Jean-Claude Muscat à M. Henri Andrieux, M. Romain Marcelin à Mme Myriam Bertrand
Absents : Bénédicte Martin, Christian Barnier, Xavier Masingue

COVE – COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE: GEMAPI

Le Conseil municipal confirme la proposition de la CLETC réunie le 24 octobre 2018 et valide à l'unanimité le coût estimé du transfert de la compétence GEMAPI pour la commune soit 8353 €.

COVE – RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La CoVe assume le service d'élimination des déchets et à ce titre a transmis son rapport sur la qualité et le prix du service pour l'année 2017.
Ce rapport est porté à la connaissance du conseil municipal pour information.

MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL (PRISE EN CHARGE DU COÛT DES AGENTS BUDGET M49)

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remboursement à la commune du coût du personnel mis à disposition pour un montant de 24 869.73 €.

MAISON DE SANTÉ – DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE POUR LA CONSULTATION DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le recours à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étudier l'aménagement d'une maison de santé sur une partie du bâtiment.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC - AVENANT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'adhésion de la direction départementale des finances publiques à la convention initiale de la maison de service au public.

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX: RAPPORTS ANNUELS 2017

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable sur les rapports présentés (le rapport annuel d'activité, le rapport annuel du délégataire, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif).

SCHÉMA DIRECTEUR ALIMENTATION EAU POTABLE: CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'entreprise EURYECE sise à Saint-Paul-3-Châteaux pour l'élaboration du schéma directeur d'alimentation d'eau potable et pour un montant HT de 32 705 €.

MARCHE FOURNITURE ÉLECTRICITÉ: AVENANT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prolonger le marché de fournitures d'électricité avec EDF PARIS pour une durée d'un an et de valider le contrat référencé Expert 1-8NG2PC3-1 avec prise d'effet au 1er décembre 2018.

OCCUPATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AN N°275

Le conseil municipal valide à l'unanimité les termes de la convention à intervenir avec la cave coopérative de Beaumont du Ventoux pour l'occupation de la parcelle cadastrée section AN n° 275 afin de recréer aux abords de la chapelle une parcelle de vignes
Monsieur le Maire précise que le vin ne fera pas l'objet d'une commercialisation.

CRÉATION DU SERVICE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création du service communal de défense extérieure contre l'incendie qui assure la gestion matérielle de la DECI et qui porte principalement sur la création, la maintenance ou l'entretien, l'apposition de signalisation, le remplacement et l'organisation des contrôles technique des PEI et l'échange d'information avec les autres services.

CONVENTION IADS: AVENANT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant à la convention de service commun des ADS afin d'assurer la prise en charge des autorisations de travaux pour l'accessibilité des ERP.

ACQUISITION PARCELLES CADASTRÉES SECTION AS 143 ET 144

Le conseil municipal, valide à l'unanimité l'acquisition de deux parcelles cadastrées section AS 143 et 144 d'un tenant total de 2 950 m², terrains naturels classés NF2 au PLU, et évalués à 1€/m² soit 2 950 € pour les deux parcelles.

PLAN MERCREDI

Le conseil municipal décide à l'unanimité de:
- S'engager à respecter la charte qualité plan mercredi
- requalifier **le PEdT 2018/2021** avec le mercredi comme temps périscolaire et en intégrant la chart e relative au plan Mercredi
- requalifier **le Projet Educatif 2018/2021** avec le mercredi comme temps périscolaire et en intégrant la charte relative au plan Mercredi.

TARIFS DES REPAS PAUSE MÉRIDIENNE POUR LES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES D'UN PLAN ALIMENTATION INDIVIDUEL

Depuis la rentrée scolaire, deux enfants accueillis sont bénéficiaires d'un Plan Alimentaire Individualisé (nécessitant un régime alimentaire particulier: panier repas confectionné par la famille).
Le conseil municipal valide à l'unanimité la mise en place d'une tarification particulière selon le modèle de l'accueil du matin et du soir:
- 1 € pour les familles dont le QF est ≤ à 1000
- 1.2 € pour les familles dont le QF est > à 1000 qui correspond au tarif accueil du matin et du soir.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création des postes suivants:
Filière technique : 1 poste d'agent de maîtrise principal
1 poste d'adjoint technique principal 2e classe
Filière sociale : 3 postes d'ATSEM principal 1re classe.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2019

Sous la présidence de Dominique BODON, Maire
Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte Martin, Christian Barnier, Joël Moczadlo, Nadine Eyssartel, Stéphane Fontin, Henri Andrieux, Claudie Arnaud, Agnès Ayme, Myriam Bertrand, Daniel Hermsdorff, Gérard Jacquamond, Jean-Claude Muscat, Michel Reynaud, Noëlla Rommel.
Présents par procuration : Mme Stéphanie Borras à Mme Bénédicte Martin, M. Stéphane Dubreu à M. le Maire, Mme Lydia Combeuil à Mme Noëlla Rommel, Mme Mélinée Ghaziguian à M. Stéphane Fontin, M. Romain Marcelin à Mme Claudie Arnaud
Absents : Messieurs Jacky Allemand, Christophe Ponchon, Xavier Masingue

CONVENTION D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Le Conseil Municipal Délibère et décide
- D'approuver les termes de la convention d'aménagement touristique à intervenir entre la commune de Malaucène et la S.A VINTOUR
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'aménagement touristique à intervenir entre la Commune de Malaucène et la SA VINTOUR et annexée à la présente délibération
- De dire que la convention d'aménagement touristique pourra faire l'objet d'avenants en accord avec les différentes parties et qu'ils seront validés par délibération du conseil municipal.
- De dire que le Comité de pilotage constitué pour suivre le projet dans son élaboration, sa réalisation et son exploitation sera mis en place dès la signature de la présente convention dans les conditions fixées à l'article 8.2 de ladite convention
- De dire que les dépenses liées à chaque étape de la mise en œuvre de la convention d'aménagement touristique et à la charge de la commune seront inscrites au budget communal
- De dire que tout litige lié à cette convention sera réglé par le tribunal administratif compétent.

Vote: 20 - Pour: 19 - Contre: 1 (M. Michel REYNAUD) - Abstention: 0

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Sous la présidence de Madame Bénédicte Martin, 1ère adjointe au maire
Présents : Mesdames et Messieurs Stéphanie Borras, Joël Moczadlo Nadine Eyssartel, Stéphane Fontin, Henri Andrieux, Claudie Arnaud, Myriam Bertrand, Lydia Combeuil, Stéphane Dubreu, Daniel Hermsdorff, Gérard Jacquamond, Jean-Claude Muscat, Christophe Ponchon, Noëlla Rommel.
Présents par procuration : M. Christian Barnier à M. Stéphane Dubreu, M. Jacky Allemand à M. Christophe Ponchon, Mme Agnès Ayme à Mme Stéphanie Borras, Mme Mélinée Ghaziguian à Mme Noëlla Rommel, M. Romain Marcelin à M. Stéphane Fontin, M. Michel Reynaud à M. Daniel Hermsdorff -Absent : M. Xavier Masingue

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2018

Le compte administratif 2018 présente les résultats suivants :
Résultats cumulés tenant compte des reports N-1 :

- Excédent de 630 351.65 € en section de fonctionnement
- Excédent de 679 239.29 € en section d'investissement

Le compte administratif 2018 est approuvé par le conseil Municipal.
POUR : 19- CONTRE : 0- ABSTENTIONS : PONCHON-ALLEMAND

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL 2018

Le compte de gestion 2018 retraçant les écritures du trésorier, en conformité avec le compte administratif de l'ordonnateur (le Maire) est approuvé par le conseil municipal.
POUR : 19- CONTRE : 0- ABSTENTIONS : PONCHON-ALLEMAND

AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal valide l'affectation suivante :

- Virement à la section d'investissement tel que prévu au budget 2018 soit : 282 395.00 € (art 1068 BP 2019)
- Solde affecté au budget de la section de fonctionnement 2019 soit : 347 956.65 € (art 002 BP 2019) auquel il convient également de rajouter le résultat de fonctionnement de l'ASA du hameau de Veaux de 47.34 € soit un résultat reporté en section de fonctionnement en 2019 s'élèvera donc à 348 003.99 €

POUR : 19- CONTRE : 0- ABSTENTIONS : PONCHON-ALLEMAND

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2019

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 141 370.99 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 445 526.49€
Le Budget 2019 est approuvé par le Conseil Municipal
POUR : 19- CONTRE : 0- ABSTENTIONS : PONCHON-ALLEMAND

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Le conseil municipal a, à l'unanimité, validé les taux suivants : TH 14.08 % - TFB 15.05 % -TFNB 75.5 %

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU 2018

Le compte administratif du budget Eau 2018 présente les résultats suivants :
Résultats cumulés tenant compte des reports N-1 :

- Excédent de 441 176.82 € en section d'exploitation
- Excédent de 817 451.70 € en section d'investissement

Le compte administratif du budget eau 2018 est adopté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET EAU

Le compte de gestion 2018 retraçant les écritures comptables du trésorier, en conformité avec le compte administratif de l'ordonnateur (le Maire) est approuvé par le conseil municipal.

BUDGET EAU 2019

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 636 669.82 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 503 114.70 €
Le budget est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES – ANNÉE 2019

L'enveloppe globale des subventions aux associations communales (hors les domaines de la culture et du patrimoine) pour l'année 2019 est fixée à 24 590.00 €
Le conseil municipal à l'unanimité entérine l'octroi des subventions ci-dessus présentées

Subventions commission culture

L'enveloppe globale des subventions aux associations communales dans le domaine de la culture et du patrimoine pour l'année 2019 est fixée à 8635.00 €
Le conseil municipal entérine à la majorité l'octroi des subventions ci-dessus présentées
Abstention : M BERTRAND

Subvention comité des fêtes

Le Conseil Municipal valide à la majorité l'octroi d'une subvention de 37 000 € pour l'année 2019.
Abstention : S FONTIN

ADHÉSION A L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS COMMUNAUX DE FEUX DE FORÊTS DE VAUCLUSE (ADCCFF84)

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 500€ afin de soutenir l'association départementale des comités de feux de forêts du Vaucluse.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT AU CCAS

La chapelle du Groseau appartient au CCAS, ainsi dans le cadre de l'opération de restauration de l'édifice classé, il est précisé que les dépenses relatives aux études réalisées en 2018 ont été inscrites et mandatées sur le budget annexe du CCAS, celui-ci n'ayant pas de ressources propres pour financer les travaux de rénovation, il est proposé de verser une subvention d'équipement afin d'équilibrer l'opération. Le montant de l'étude est de 29 826.00€, la subvention de la DRAC s'élève à 12 440 €, il est donc proposé de verser une subvention d'équipement du budget communal vers le budget du CCAS d'un montant de 17 386 €
Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le versement de cette subvention au budget du CCAS.

DEMANDES DE SUBVENTION

Restauration d'archives anciennes

Afin de réaliser la restauration de neuf archives anciennes le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention à hauteur de 20 % soit 402.96 € et de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 20 % soit 402.96 € ;

Chantier APARE 2019

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'approuver le projet du chantier APARE 2019 : mise en sécurité du colombier pour un montant de 29 065.20€ et de solliciter auprès des financeurs une aide financière de 17 840.00 €
ABSTENTION : N EYSSARTEL

FRAT 2019 - Région sud

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide auprès de la Région SUD dans le cadre du FRAT 2019 afin de financer les projets d'aménagement d'espaces publics, de réhabilitation & de mise aux normes des équipements et bâtiments communaux, cette aide financière s'élève à 35 % du montant prévisionnel soit 68 836.66€

SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES - AVENANT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'avenant présenté par la société EURYECE pour un montant de 3 900.00 € HT portant ainsi le montant de la mission à 40 215.00 € HT.

SYNDICAT ÉLECTRIFICATION VAUCLUSIEN : TRANSFERT DE COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC – OPTION A

Le conseil municipal décide à l'unanimité De transférer au Syndicat d'Électrification Vauclusien la compétence optionnelle éclairage public relative aux travaux neufs d'éclairage public-investissement, la commune conservant l'entretien des installations existantes.

COVE : CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE AYANT POUR OBJET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COVE ET SES COMMUNES MEMBRES

Le conseil municipal à l'unanimité valide l'adhésion de la commune au groupement de commande afin de réaliser une étude de faisabilité du développement de cette production sur les bâtiments communaux et intercommunaux.

COVE : ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA DÉMARCHE DE REVITALISATION DES CENTRE-BOURGS ET ADHÉSION A L'ETUDE-ACTION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager la commune de Malaucène dans la démarche de revitalisation des centres bourgs et d'adhérer à l'étude-action proposée par la CoVe étude de programmation urbaine à un bureau d'études sous l'angle des thématiques suivantes : l'aménagement des espaces publics, la valorisation du patrimoine, le développement des commerces et des services, les déplacements doux, l'habitat dégradé etc…

SUBVENTIONS AUX CLASSES TRANSPLANTÉES 2019

Le conseil municipal décide à la majorité d'octroyer aux classes transplantées les subventions suivantes

- Pour l'école maternelle d'un montant de 736 € pour des sorties à la journée pour 4 classes. La dotation municipale est de 8 € à la journée par élève (92 élèves *8 € = 736 €)
- Pour l'école élémentaire d'un montant de 5 100 € pour les 6 classes

(sorties à la journée et nuitées). La dotation municipale est de :

— 8 € à la journée par élève pour la moitié des classes (soit 3 classes cette année)
75 élèves * 8 € = 600 €

— 15 € par nuitée * 4 nuitées par élèves (pour les 3 autres classes)
75 élèves *15 €*4 nuits = 4 500 €

Abstentions : MOCAZDLO et JACQUAMOND

SUBVENTION AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES ANNÉE 2019

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention aux coopératives scolaires : école élémentaire : 1 700 € - école maternelle : 1 500 €

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT PLAN MERCREDI

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider les termes de l'avenant Prestation de service ALSH Périscolaire conventions à intervenir avec la CAF afin de bénéficier du financement, selon le plan Mercredi

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : CARTE TEMPS LIBRE 2019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention « Carte Temps Libre » 2019 et d'approuver les termes de l'avenant 2019.

CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES

Le Conseil municipal valide les conventions avec la CoVe et l'association Nounous et Bouts d'Choux relatives à l'utilisation des locaux des Écoles pendant le temps scolaire par des structures petites enfance de la Cove (RAM et LAEP) et associatives (Nounous et Bouts d'Choux) trois matinées par semaine, afin de proposer des temps de rencontres est des activités aux tout petits.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28h00).

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

Parole aux groupes d'élus

ENSEMBLE POUR MALAUCÈNE

Notre parti, c'est Malaucène.

Alors que nous abordons la fin du mandat municipal que nous ont confié les Malaucèniens, l'heure est venue de vous exprimer une nouvelle fois l'état d'esprit qui a été le nôtre.

Au cours des 5 années écoulées, nous avons poursuivi notre travail d'embellissement de la commune et d'amélioration des services municipaux rendus à la population pour que Malaucène reste un village agréable à vivre et attractif pour les visiteurs.

Nous avons engagé de grands projets de territoire comme la requalification paysagère et patrimoniale du Groseau, l'extension de la médiathèque municipale ou encore l'acquisition de l'ancienne Maison du Centenaire pour que le cœur de Malaucène continue de battre autour d'activités culturelles ainsi de services publics et médicaux indispensables à la vitalité de notre village.

Pour y parvenir, nous avons veillé à une gestion maîtrisée des finances municipales, de sorte que la commune est en capacité d'agir et d'investir, sans augmenter le taux des impôts locaux.

Ces projets, petits ou grands, nous les avons conduits et les conduisons, avec comme unique préoccupation d'agir pour le bien du village, en dehors de tout clivage, de toute querelle partisane ou d'appartenance à tel ou tel parti.

Ceci n'a jamais été notre débat et n'a absolument pas lieu de l'être quand il est question de Malaucène. Tel est et restera notre état d'esprit, car notre village mérite avant tout l'union des bonnes volontés et des énergies.

DOMINIQUE BODON

MALAUCÈNE AVENIR

À PROPOS DU PROJET IMMOBILIER SUR LE SITE DES ANCIENNES PAPETERIES

Comme vous le savez plus ou moins, le projet dure depuis quelques années.
Que souhaite la population de Malaucène ?

- Que la friche industrielle soit détruite
- Que le Vallon du Groseau garde tout son charme d'autant plus qu'un Parc Régional a de bonnes chances de voir le jour.

Un promoteur immobilier purement privé s'est proposé de résoudre cette équation sensible.

Nous avons soutenu cette initiative à son début en enjoignant Monsieur le maire d'établir une solide convention entre ce promoteur et sa municipalité.

Cette convention (au bout de deux ans) existe. Elle a été approuvée à une large majorité tout récemment au conseil municipal.

Michel Reynaud s'est vivement opposé à cette convention pour plusieurs raisons :

- L'importance du projet immobilier : une capacité d'accueil d'environ 650 personnes, ce qui impacte obligatoirement notre vie quotidienne.
- Une liberté totale du promoteur dans l'organisation, la construction et la rentabilité de son projet.
- Un risque majeur de voir le Vallon du Groseau bâti à « outrance » (bien que le Permis de Construire ne soit pas connu).
- Une forte probabilité que « l'hôtel » ne soit pas construit (il figure à la tranche 11 du projet dans la convention) et que la démolition de l'usine se fasse dans un futur lointain ou ne se fasse pas.

Conclusion : Nous aurons dénaturé totalement le Vallon du Groseau et gardé la friche industrielle.

Les malaucéniens doivent donner leur avis au cours d'une consultation publique lorsque tous les éléments du projet seront connus et avant la signature du permis. Certes, ce projet est privé, mais nous en avons le droit alors prenons le !

CHOEUR D'ENFANTS « Vesna »

DE MOSCOU

Direction ***Nadezda AVERINA***

MARDI 23 JUILLET \ 18 H 30

Église Saint Michel de Malaucène

Festival des Chœurs Lauréats

ENTRÉE GRATUITE

Réservation
Mairie de Malaucène
04 90 65 20 17